

# VIVONS LE GRAND-LEMPES

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#188 - Février 2024]



**ENSEMBLE VERS 2024**



## Le Sommaire

2 | Les vœux de M<sup>me</sup> le Maire

7 | Les actions municipales

22 | La vie municipale

24 | Dossier 35 ans de jumelage

30 | Culture et patrimoine

32 | Ça se passe sur la commune

33 | Vie scolaire

34 | Vie économique lempsiquoise

36 | Vie associative

43 | Bièvre Est

44 | État civil

44 | Le calendrier des festivités



**Vivons Le Grand-Lemps n°10**

du mois de février 2024

Directeur de publication :

Géraldine BARDIN-RABATEL,

maire du Grand-Lemps

Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.

Coordinatrice Mairie / Associations :

Raphaële Bernis

Maquette / Mise en page : [www.oliviersalvaia.fr](http://www.oliviersalvaia.fr)

Impression : Imprimerie Ruzzin

Distribution : Nath'com

Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL.

**Horaires d'ouverture de la mairie**

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mercredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Samedi impairs : 9h - 12h

**Contact**

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps

Email : [mairie@legrandlemps.fr](mailto:mairie@legrandlemps.fr)

Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

## Les vœux de M<sup>me</sup> le Maire

Je suis ravie de vous retrouver aujourd'hui pour notre traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est avec bonheur que je vous accueille ici au foyer municipal, entourée de mon équipe. Je dois dire que j'ai toujours autant de plaisir à ce que nous avançons ensemble. J'en profite pour vous remercier toutes et tous pour le travail que nous accomplissons, toujours dans la bonne humeur, dans l'échange, dans le compromis parfois mais toujours dans le respect mutuel de nos opinions.

Alors une cérémonie des vœux c'est un moment à part, entre hier et demain. C'est l'occasion, à la fois, de se retourner sur l'année écoulée mais aussi de se projeter dans celle à venir.

Alors qu'avons-nous fait cette année ?

Et bien nous sommes allés à votre rencontre et vous êtes venus à la nôtre !

Tout d'abord à travers les rencontres de quartiers : 6 au total !

Organisées par Roger Bayot et les référents de quartiers, ces 6 rencontres nous ont permis d'échanger avec vous et vous avez pu nous faire un retour sur la vie de votre quartier et sur vos attentes, sur ce qui pourrait améliorer votre vie quotidienne. Nous y reviendrons un peu plus loin.

Nous avons pu aussi nous rencontrer lors des consultations publiques de l'année : 4 au total !

Il y a eu tout d'abord 2 consultations sur le devenir de l'OAP centre bourg : cette consultation a permis de vous positionner sur le futur développement de la commune. Nous avons voulu que vous puissiez être maître de ce changement et nous livrer comment vous l'envisagiez. À travers 3 scénarios,



établis à partir de VOS recommandations, vous avez pu donner votre avis et nous en avons tenu compte lors de l'élaboration du scénario préférentiel. Vous pourrez vous en rendre compte en parcourant les panneaux exposés qui retracent tout le cheminement de notre démarche de la consultation à la validation en conseil municipal. Ce développement de la commune reste maîtrisé puisque nous avons fait en sorte de phaser l'ouverture de l'OAP afin d'étaler les constructions sur plusieurs années. De plus nous avons commencé à partir de cette année à racheter le foncier qui servira à la reconstruction de l'EHPAD, à l'intérieur de l'OAP, à l'établissement public foncier local du Dauphiné, l'EPFL. C'est cet établissement public qui a acheté le terrain, l'a déconstruit et dépollué. Le portage arrivant à son terme nous avons négocié un échéancier sur 7 ans. Le montant total dû par la commune est de 811 000 euros, la charge financière annuelle représente donc pour la commune 113 000 euros.

Nous vous avons également consultés sur votre vision du « bien vieillir sur ma commune ». À l'initiative du groupe de travail composé d'André Ugnon, Lydie Monnet, Marie-Françoise Jullien, Catherine Servettaz et Claudie Grenier du club Ambiance Amitié, vous avez pu vous exprimer sur 8 thématiques dont « demain je pense que ma qualité de vie dans ma commune dépendra de... ».

En parallèle nous avons lancé une enquête, au niveau intercommunal pour recueillir un maximum d'avis afin d'élaborer un projet à l'échelle

du bassin de vie. L'étude du retour de l'enquête est encore en cours. Au cours de cette année écoulée nous avons eu le plaisir d'effectuer un certain nombre d'inaugurations :

- Celle du parking en face de l'école publique que nous avons baptisé « parking Louis Cortès », du nom de l'ancien directeur de l'école. Pour la petite histoire, j'ai eu le plaisir de recevoir un exemplaire d'un des livres écrit par M. Cortès : « note historique sur Colombe » dédié à mon papa en 1976 par M. Cortès lui-même. Un beau cadeau de ma maman pour Noël... Ce parking de plus de 40 places permet aux parents de faire descendre les enfants des voitures en toute sécurité et il permet également aux personnes qui souhaitent se rendre en centre-ville d'y accéder rapidement via le cheminement piétonnier et cyclable qui relie le parking à la rue Calmette Guérin : soit 3 mn en tout de marche !

- C'est Roger Valtat, notre président de l'intercommunalité, qui a inauguré le service de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports en recevant le tout premier passeport édité par la commune. Depuis ce jour de février 2023 ce sont plus de 2750 actes qui ont été délivrés ! C'est un service qui fonctionne très bien et qui donne entière satisfaction aux utilisateurs grâce à tous les agents qui s'investissent, alors merci à tous !

- Nous avons également inauguré les différentes expositions consacrées au patrimoine : comme celle concernant la restauration du cadastre napoléonien, celle des 2 cir-

cuits de balades créés sur la commune, celle sur l'exposition Claude Terrasse et enfin celle sur les distilleries Dutruc et Broquis. Ce fut une belle année au service du patrimoine de notre commune !

- La culture n'a pas été en reste avec une belle initiative : la journée de la poésie lancée par Roger Bayot ! Véritable succès pour cette première où les habitants poètes nous ont régales de leur création en plus de beaux moments d'échange avec des poètes, disons plus expérimentés. Petite exclusivité lempsiquoise : les élèves des écoles, chaperonnés par les élèves du collège sont allés réciter des poèmes directement dans les commerces et sur le marché à la grande surprise des passants ! ils ont été très courageux nos jeunes parce-que réciter un poème devant les surgelés du Vival il faut le faire ! bravo à eux !

- Enfin, nous avons eu l'immense satisfaction d'inaugurer notre centre de soins non programmés, grâce au Docteur Yannick Neuder, notre député, que nous remercions encore chaleureusement pour son aide et son implication. C'est pour moi, je dois bien l'avouer notre plus belle action cette année, en tout cas la plus satisfaisante !

Alors même si je sais que cela n'a pas fait l'unanimité au conseil municipal, puisque nous avons eu 5 abstentions sur cette délibération, que les médecins de la commune n'ont pas vu d'un très bon œil l'installation de ce centre et nous l'ont fait savoir, force est de reconnaître tout de même que c'est la population, donc vous qui le sollicitez et que c'est vous qui en êtes les utilisateurs. Pour moi, et je le redis encore et encore, il ne s'agit pas d'opposer 2 médecines, il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul, il s'agit d'être réaliste quant à la situation de la médecine en France, et des difficultés que rencontrent nos concitoyens pour accéder aux soins. Espérons que les nombreuses consultations données depuis l'ouverture feront changer d'avis nos détracteurs !

En tout cas je remercie tous les agents de la commune qui ont tra-



vallé sur ce dossier, de la DGS en passant par la responsable comptable et les services techniques ! Vous avez contribué au bon déroulé des opérations et répondu à mon insistance pour ouvrir ce centre au plus vite : encore merci et bravo !

Le sport a aussi été à l'honneur cette année grâce à notre labellisation Terre de Jeux 2024 !

J'en profite pour saluer Chloé Caudaud, championne de France de tir à l'arc handisport 2010 et lempsiquoise, qui a très gentiment accepté d'être la marraine de toutes nos manifestations.

Vous avez été nombreux à participer au Lempsi'loisirs emmené par Annie Bert et Lydie Monnet, qui a lieu tous les 1<sup>ers</sup> week-ends de juillet et qui permet aux enfants de découvrir toutes les disciplines sportives ou culturelles d'ailleurs, qui leur sont proposées sur la commune. C'est une manifestation qui rencontre toujours un vif succès et qui nous permet à la fin de la journée de mettre à l'honneur les bons résultats de nos clubs sportifs, et ils sont nombreux ! vous le savez nos associations sont dy-

namiques et je profite de ce temps pour les remercier et pour encourager les bénévoles parce que je sais que sans eux rien ne serait possible ! bravo à vous tous !

Pour marquer notre engagement dans la valorisation des jeux olympiques nous avons également organisé 2 autres manifestations :

Une première en septembre où nous avons choisi de vous faire découvrir uniquement des disciplines olympiques non présentes sur la commune. C'est ainsi que vous avez pu essayer le trampoline, la gym, l'escrime, la taekwondo (qui depuis a ouvert une section sur la commune) l'aviron et le breakdance. Une belle réussite pour un après-midi sportif qui a réuni petits et grands !

En novembre nous vous avons réuni du handisport et du sport adapté !

Plusieurs associations et sportifs ont répondu présents et notamment :

- Camille Frison licenciée des pongistes lilots de l'île d'abeau, sélectionnée en équipe de France de

sport adapté depuis 2015 reçue à l'Elysée en octobre,

- Le club de Taekwondo qui a proposé une démonstration de combat par deux jeunes autistes,

- Le Club de basket fauteuil du CSBJ de Bourgoin Jallieu loisirs,

- Le Hand adapté et hand fauteuil de Saint Marcellin,

- Et le local de l'étape : le Cyclo club du Grand lemps qui a proposé du vélo à 2 avec 1 pilote et 1 passager qui pouvait avoir les yeux bandés.

Tous les participants ont pu tester toutes les activités et se rendre compte de la difficulté supplémentaire de la pratique sportive.

Un bel après-midi sous le signe de la convivialité et du partage qui a permis de mettre en lumière des sportifs accomplis.

Je voudrais revenir également sur une action que nous avons menée tout au long de cette année et qui a abouti à l'édition de notre livre « Mémoire de nos anciens ».

C'est ainsi que nous sommes allés interviewer les anciens de notre village et leur avons demandé de nous raconter leur Grand-Lemps, de partager avec nous leurs anecdotes, de nous conter la vie d'autrefois dans la commune. En résulte un bel ouvrage, tout en délicatesse, un témoignage à transmettre aux futures générations.

Et la future génération d'élus est déjà en ordre de marche au Grand-Lemps à travers nos 8 élus du CME. Lors du dernier conseil nous leur avons demandé ce qui leur convenait et ce qui ne leur convenait pas : tous ont répondu qu'ils étaient très contents de faire parti du conseil municipal des enfants pour des raisons bien variées : certains ont préféré marcher avec la rosière ou alors visiter la mairie alors que d'autres ont préféré la visite particulière du jardin de Claude Terrasse qui nous avait été gentiment ouvert par M<sup>me</sup> Perrin.

En tout cas je voudrais saluer une action qu'ils avaient inscrite dans leur programme et qu'ils ont mené cette année : une collecte de jouets effectuée dans les 2 écoles de la commune, qu'ils ont remise à l'association Elans Solidaires et qui est venue participer à la braderie annuelle. Bravo les enfants pour cette belle action de solidarité symbole de votre choix d'aider vos prochains.

Octobre a été le mois de notre voyage à Dogern où nous sommes allés célébrer les 35 ans du jumelage. Un très beau week-end avec nos amis allemands placé sous le signe de l'amitié et du respect mutuel.

Nous avons apporté 35 rosiers jaunes (couleur de l'amitié) de la roseraie Félix du Grand-Lemps, ainsi qu'un banc au nom prometteur de « conversations »

J'espère sincèrement que nous aurons le plaisir de les recevoir durant cette année 2024.

Cette année nous avons continué notre plan d'entretien et de rénovation de la commune sous la houlette d'André Ugnon et Christophe Pezet. Plusieurs travaux ont été réalisés



comme le changement des portes à la Grange, la réfection des murs à l'Espace Pierre Bonnard, la réfection des cloches de l'église et de la porte. La réalisation d'un espace de récupération et de tri au cimetière. Les travaux de voirie ont également continué : depuis 3 ans ce sont 150 000 euros qui ont été investis.

Nous avons également équipé le service technique avec un nouveau camion, une nouvelle tondeuse auto portée et notre fameuse balayeuse que vous pouvez voir arpenter les rues et ruelles de la ville.

Pour l'année 2023, le total des investissements représente approximativement 860 000 euros.

Le secteur économique est bien représenté sur la commune tant au niveau des entreprises que des commerces. C'est un facteur important du dynamisme de notre commune et je tiens à saluer tous les professionnels lempsiquois. Nous avons cette année encore vu son nombre s'agrandir : en effet ce sont encore 8 professionnels que nous avons présentés dans les journaux communaux : une fleuriste, un créateur de site internet, une nouvelle infirmière, une kinésologue, un cabinet d'esthétique, une psychomotricienne, une éducatrice comportementaliste canin et un caviste. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur projet et nous les remercions d'avoir choisi notre commune pour s'installer !

Avant de passer aux projets 2024 et en guise de transition, je vous

propose une petite rétrospective en photo !

Cette année 2024 aura principalement 2 grande boussoles :

La première c'est un grand plan sécurité !

L'évènement qui s'est déroulé en marge de la rosière a été l'élément déclencheur de la prise de conscience de la nécessité d'équiper la commune de caméras de surveillance.

À l'instar de Colombe, Bévenais, Apprieu ou encore Izeaux, nous avons rencontré les référents sureté de la gendarmerie avec qui nous allons travailler de concert sur ce dossier. Nous sommes dans l'attente de l'audit qui permettra de nous orienter dans nos choix de matériel ou bien encore de lieux d'implantation.

Nous allons également proposer, suite aux visites de quartiers, des aménagements de sécurité afin de réduire la vitesse dans différents lieux de la commune. En effet, les excès de vitesse, c'est un point qui est revenu à plusieurs reprises lors de nos rencontres. Nous allons faire ce qui est nécessaire et possible en termes d'aménagements mais je pense qu'il est important de souligner que la vitesse c'est aussi une question de comportement : quand je surprends des parents en sens interdit devant le collège je leur explique qu'ensuite lorsque je surprends leurs enfants en trottinette à l'envers dans la rue de la république,

qu'ils ne voient pas où est le problème ! Un peu de sérieux et de civisme !

C'est à nous adultes de montrer l'exemple et de ne pas céder à la facilité du sens interdit pour 2 minutes de perdues ou de respecter les limitations de vitesse !

Pour compléter, nous allons présenter un dossier et nous espérons obtenir le label Ville prudente qui viendrait récompenser nos efforts en matière de sécurité.

Notre deuxième boussole c'est notre projet de rénovation/reconstruction du gymnase.

C'est un dossier lourd qui prend du temps et je sais que certains s'impatientent déjà.

Je voudrais les rassurer et leur dire que Raphaël Brianchon et toute la commission grands travaux structurants sont à pied d'œuvre sur ce dossier. Nous avons déjà consulté les associations utilisatrices, nous avons eu un premier avant-projet qui n'était pas satisfaisant et nous continuons donc à avancer. Paris ne s'est pas fait un jour, le gymnase du Grand-Lemps non plus !

Et comme disait Jean de la Fontaine « patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».

Nous continuerons également un certain nombre d'actions qui se répètent chaque année comme : la banque alimentaire gérée par le CCAS, le repas de Noël et la distribution des colis, le repatriera (repas pris en commun sous les platanes), octobre rose, mon voisin est un artiste ou bien encore toutes les actions envers les enfants des écoles comme la distribution de cadeaux aux CP et CM2, le spectacle de Noël.

2 nouveautés cette année :



[6] - [Vivons le Grand-Lemps - Février 2024]

• la journée des droits de la femme le 8 mars où vous pourrez mesdames (en priorité mais les messieurs pourront venir aussi) assister et participer à une démonstration de self défense.

• Et le 10 mars qui sera la journée du relais terre de jeux en partenariat avec le département de l'Isère. Encore une belle journée consacrée au sport.

Nous emmènerons les enfants du CME assister à un conseil communautaire ainsi qu'au département et à la région. Une bonne connaissance de nos institutions c'est le début de la citoyenneté que nous nous attacherons à développer chez nos jeunes.

Enfin cette année sera celle de la 130<sup>e</sup> fête de la rosière. Je vous annonce que nous avons signé une convention avec un cabinet d'ethnologie afin de présenter un dossier, en commun avec les 40 autres communes qui ont une rosière, pour l'inscription de la fête de la rosière au patrimoine immatériel culturel français !

Je terminerai mes propos avec un mot sur l'intercommunalité puisque Roger Valtat n'est pas là :

Il y a eu cette année et j'en ai conscience des difficultés sur certains sujets de la compétence de l'intercommunalité. La collecte des points d'apports volontaires qui a connu beaucoup de désagréments ou bien encore les difficultés liées à la facturation et aux relances du service de l'eau qui ont mis à mal l'image de la CCBE.

En tant que vice-présidente, je tenais à vous assurer que nous faisons notre maximum, avec mes collègues vice-présidents et au côté du président pour résorber tous ces dysfonctionnements. Nous allons engager un certain nombre de réformes et de structuration dans l'organisation interne de l'intercommunalité et surtout nous travaillons à plus de communication. Je crois que c'est la clé de la réussite et c'est ce qui nous aidera à surmonter la difficulté supplémentaire qui s'est rajoutée en fin d'année : plus de communication ET de lien également au sein du bloc communal représenté par Bièvre Est et les 14 communes. C'est en tout cas ce à quoi je travaille et la présence ce jour du maire d'Apprieu et de Colombe représente typiquement ce que j'appelle plus de lien. Aller à la rencontre de l'autre c'est déjà un premier pas pour mieux le connaître. Et quand on se connaît mieux on travaille mieux ensemble.

2024 sera une année pleine de challenges pour Bièvre Est et j'espère sincèrement que nous trouverons ensemble le chemin d'une intercommunalité apaisée.

Il me reste à vous souhaiter une très belle année 2024.

Une santé de fer comme disaient nos anciens et une belle énergie positive pour relever tous vos défis !

Merci à tous.

## ■ Les actions municipales



Annie Bert

### Terre de Jeux 2024 Le Grand Lemps entre en jeux : passez-vous le relais !



À l'initiative du département, un relais, (à l'image du passage de la flamme) est organisé sur chaque territoire et commune labellisés TERRE DE JEUX 2024. Ce relais qui a commencé le 26 octobre, terminera le 26 juillet, jour de l'inauguration des JO. Pour cet événement une manifestation, ouverte à tous, est prévue dans le parc du château de Vizille.

Le témoin du relais passera sur notre territoire entre le 26 février et le 17 mars. C'est pourquoi nous avons choisi le dimanche 10 mars 2024 de 10h à 17h sur la place du château et au foyer municipal avec repli à La Grange en cas d'intempéries, pour célébrer une fois encore, les jeux olympiques.

Une quinzaine d'associations ou structures ont d'ores et déjà répondu présentes à notre sollicitation. Nous les remercions vivement. Il n'est pas trop tard pour vous manifester si vous souhaitez vous joindre à nous pour cette journée que nous voulons sportive, ludique et très animée.

Passage du témoin relais, animations (mur d'escalade, biathlon, slackline, trampoline) et aussi animations proposées par les associations et structures lempsiquoises (sportives, culturelles).

Le parcours du relais se fera au centre-ville. Il sera court mais enjoué et animé avec des défis à relever.

Cette journée sera ouverte à toute la population.

Pour participer au parcours du relais il suffit de se présenter à partir de 10h devant le foyer municipal. Un départ se fera tous les quarts d'heure avec en tête de file, une association, différente à chaque départ.

Vous pourrez vous joindre à celle de votre choix selon un planning à venir que vous trouverez prochainement sur le site, affiches et réseaux sociaux de la commune.

Des flyers seront également remis à chaque enfant des 3 écoles afin qu'ils puissent choisir l'association qu'ils accompagneront.

## Les 130 ans de la Rosière !

2024 est une année un peu spéciale pour la Rosière, nous allons fêter ses 130 ans d'existence au Grand-Lemps. À cette occasion, nous allons ressortir l'exposition que nous vous avons proposée en 2020 et nous aimerions l'enrichir de tous les objets, robes et articles que vous voudriez bien nous prêter à cette occasion.

N'hésitez pas à nous contacter et merci d'avance.

Anne-Cécile SCHNEIDER,  
conseillère déléguée au patrimoine



[Vivons le Grand-Lemps - Février 2024] - [7]

# Remise des livres aux anciens



## PRÉFACE DU LIVRE DES ANCIENS

Lempsiquoise depuis l'âge de 3 ans, je me souviens d'un passé raconté par mon père.

Il aimait me conter son Grand-Lemps, celui de son enfance passée dans la ferme de ses grands-parents, là même où il a vu le jour, un matin de mars 1937, route de Bièvre. Ou encore celui de ses années « à la plaine » où il était double actif, avec un emploi dans l'industrie et un élevage de moutons.

Ce passé, il me tenait à cœur de le partager avec vous, de vous faire découvrir le Grand-Lemps tel que moi je le vois, tel qu'on me l'a fait aimer.

C'est toute la démarche de ce recueil de témoignage. Faire parler les anciens de notre village, afin qu'ils nous livrent leurs souvenirs, partagent avec nous une tranche de vie, des morceaux du passé, de leur passé. Ils ont tous accepté et je les remercie chaleureusement de leur participation. À travers leurs histoires, c'est toute la mémoire de notre village qui s'exprime. Il me semblait important que cette mémoire ne s'échappe pas, qu'elle reste gravée comme un long héritage collectif qui se transmettra de générations en générations.

Vous pourrez le voir au fil des pages, il n'y a pas de plaintes dans ces dires, pas de regrets non plus, juste un peu de mélancolie, un soupçon de « c'était mieux avant », en bref, des témoignages tout en pudeur.

Les plus anciens d'entre nous vont se souvenir, les plus jeunes vont découvrir : qu'importe ! L'important est que cela ne laisse personne indifférent.

Enfin j'espère que ce livre aidera aussi certains d'entre vous à mieux comprendre notre village, notre histoire, nos racines. À l'aimer mieux, tout simplement....

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture.

## DISCOURS DU 2 DÉCEMBRE POUR LA REMISE DES LIVRES AUX ANCIENS QUI ONT TÉMOIGNÉ

Bonjour à tous et bienvenue dans la magnifique salle du conseil municipal.

Je suis vraiment très heureuse que nous partagions un petit moment ensemble tout en simplicité. Vous le voyez aujourd'hui, pas de lecture de long protocole pour commencer mon propos. Parce que ce moment nous l'avons voulu chaleureux, intime, même à l'image des confidences que vous nous avez confiées.

En effet, si nous sommes réunis c'est pour vous remettre un exemplaire, j'ai envie de dire « de votre livre ».

### Alors comment a-t-il vu le jour ?

Avec mon équipe, quand nous avons préparé notre programme électoral, nous étions pour beaucoup natifs de la commune, mais pas seulement. Et lors de nos échanges nous avons constaté que nous avions une connaissance et donc une vision différente de la celle-ci. Par exemple quand on parlait de la « place des cochons » ça interrogeait beaucoup et ça faisait beaucoup rire aussi. Où bien quand on expliquait : tu sais tu passes devant l'hôpital !



Bon on sait bien que ce n'est plus un hôpital !

De là est parti le constat qu'il ne faudrait pas que toutes ces connaissances du Grand-Lemps d'autrefois se perdent et qu'il était impératif de récolter toutes ces histoires et d'en faire un livre : la mémoire des anciens était née !

Nous sommes partis à votre rencontre avec André Ugnon, Marie-Françoise Jullien mais aussi Lydie Monnet et Roger Bayot pour récolter tous vos souvenirs et vous avez tous gentiment accepté de participer à cette belle aventure.

Alors, avant de vous remercier individuellement je voudrais avoir une pensée, émue et pleine de regrets pour 2 de nos anciens qui nous ont quittés entre leur interview et la sortie de ce recueil.

Simone Jullien et Georges Collet-Beillon ont toute notre gratitude et nos infinis remerciements pour leur participation et nous avons une pensée aussi pour leur famille présente aujourd'hui. Avec ce livre, c'est une trace supplémentaire qu'ils nous laissent.

Je voudrais aussi avoir une pensée et leur dire que nous pensons bien à eux, à nos anciens, qui n'ont pas pu se déplacer ce matin pour des raisons de santé.

Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce livre et sans qui rien n'aurait été possible :

- Arminjon Henri
- Bonin Jean-Claude
- Bonnet Renée et Marcel
- Cazeneuve Yves
- Collet-Beillon Georges
- Combalot Charles
- Didier Maurice
- Douillet André



- Douillet Joseph
- Fays-Bernardin Michelle et Jean
- Gallois Maurice
- Guillaud-Rollin Simone
- Jullien Simone
- Luque Antoine
- Marre Denise
- Markacz Paulette
- Millon Jean
- Perrin-Bayard Suzanne
- Suchel Germaine
- Ugnon-Coussioz Marie-Thérèse et Robert

Pour mémoire, le livre est en vente à l'accueil de la mairie au prix de 15 euros. La recette sera intégralement versée au profit du CCAS.

Pour les personnes ou couples du Grand-Lemps entre 70 et 75 ans, qui n'ont pas choisi de participer au repas de Noël, un exemplaire vous est offert. Vous pouvez venir le récupérer en mairie aux heures d'ouverture.

Je vais laisser la parole à André Ugnon qui va lui aussi nous faire part de sa participation au livre.

À travers son témoignage vous verrez aussi qu'André a des talents cachés de photographe !

Pour compléter la découverte de ce recueil je vous propose d'accueillir les lecteurs de l'association « Atelier de lecture à voix haute ».

Je les remercie sincèrement d'avoir accepté le challenge de nous lire des passages du livre afin que nous puissions le découvrir ensemble.

Place à vous !

## De nouvelles délégations pour les élus communaux !



Déjà conseiller délégué à l'entretien et à l'aménagement, **Christophe Pezet** complète sa délégation avec l'environnement et l'écologie.

Il va notamment travailler sur les économies d'énergie envisageables sur les bâtiments communaux ainsi que sur le compostage collectif. Un sujet qu'il connaît et maîtrise bien, puisqu'il est responsable du service déchets à Bièvre Isère Communauté.



Suite à la mise en place d'une nouvelle organisation, **Agnès Bouilly-Félix** devient conseillère déléguée aux référents de quartiers. C'est elle désormais qui recensera et rassemblera les demandes des habitants et fera le lien entre la municipalité et les référents. Un nouveau rôle qui lui tient particulièrement à cœur et qu'elle assume avec plaisir.

## Conseil Municipal des Enfants du 22 décembre 2023



pour cet anniversaire les lempsiquois se sont rendus à Dogern en octobre 2023.

La fraternité entre notre commune et celle de Dogern est très importante, elle symbolise une volonté de paix et d'amitié entre deux peuples qui se sont battus pendant des siècles. Cette volonté de fraternité, surtout en cette période où les guerres se perpétuent en Europe et au Moyen-Orient, semble nécessaire à préserver entre les Nations. Il est important que des jeunes lempsiquois prennent le relais et s'engagent pour porter ce désir de paix entre les peuples.

Les jeunes élus se sont ensuite essayés à apprendre quelques notions d'allemand.

Ils souhaiteraient se rendre à Dogern et veulent savoir si c'est possible ?

Il existe un réseau d'accueil important depuis 35 ans, il suffit de s'organiser, répond Monsieur le Président du Comité de jumelage.

Les jeunes du CME se sont également exprimés sur les avantages, les inconvénients et intérêts dans l'exercice de leur mandat :

Globalement, même si des jeunes élus ont dû renoncer à certaines de leurs activités, l'exercice présente des avantages pour la majorité d'entre eux. Par exemple l'accompagnement de la Rosière lors du défilé, la visite privée en VIP du jardin de Claude Terrasse, la promenade guidée et commentée de notre commune, visiter et connaître chaque recoin de la Mairie et se sentir chez soi dans cette maison qui appartient à tous.



Le Conseil Municipal des Enfants du 22 décembre dernier a reçu le comité de jumelage « Le Grand Lemps - Dogern », représenté par son président Monsieur Alain Blondel et une adhérente du comité qui enseigne l'allemand, Madame Eugénie Poitevin.

Monsieur Blondel a précisé l'histoire du jumelage entre le Grand Lemps et la ville de Dogern en Allemagne. Le comité existe depuis 35 ans. Dogern est une ville allemande qui ressemble à notre commune en termes de superficie et d'habitants, elle est située au-dessus de la Suisse, soit à 408 km du Grand-Lemps. Cette distance permet une relative proximité entre nos deux communes.

Le Comité vient de célébrer ses 35 ans (voir article) et

## Ça bouge du côté des référents de quartiers

Si vous êtes intéressés pour devenir suppléants, notamment pour les quartiers La Plaine et Maladière-Plaine Ouest n'hésitez pas à prendre contact avec **Agnès Bouilly-Félix** au : **06 59 22 07 32**.

Suite aux rencontres de quartier qui ont eu lieu en 2023, un certain nombre d'aménagements ont été réalisés dans chaque quartier en réponse aux demandes des habitants : comme la réfection de luminaires, la création d'un banc sous le mail, l'installation de miroir, la demande de taillage de haies ou arbres gênants, l'installation de poteaux, etc...

Le marquage au sol de nombreuses intersections et passages piétons seront fait en 2024.

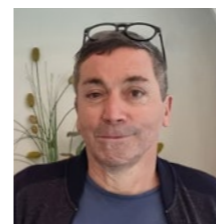
Le point commun à ces rencontres concerne la sécurité et notamment la vitesse excessive à plusieurs endroits dans la commune. Une réflexion commune sera engagée en 2024, en lien avec les référents de quartiers et les habitants afin d'apporter une solution proportionnée à chaque situation. Nous vous rappelons la liste de vos référents ainsi que leur quartier de prédilection :



Agnès Bouilly-Félix

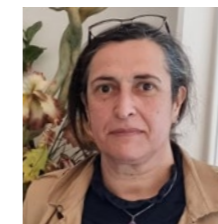
### Centre-ville :

Titulaire :  
**Marc Zocca**



06 12 38 94 08  
zocca.family@sfr.fr

Suppléante :  
**Maria De Fatima Da Silva**



06 45 17 47 18  
mariadefatimadasilva@sfr.fr

### Les chaumes :

Titulaire :  
**Fabrice Gallet**



06 79 64 01 97

Suppléante :  
**Pascale Jourdan**



06 81 84 06 34

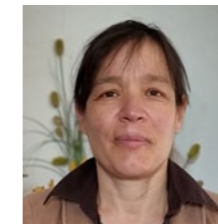
### Montagne - Le Violet :

Titulaire :  
**Antoine Sauvegrain**



06 98 13 74 50  
antoine.sauvegrain@orange.fr

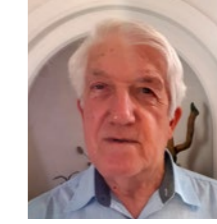
Suppléante :  
**Alicia Martin**



aliciarocci@aol.com

### La plaine :

Titulaire :  
**Gilbert Didier**



06 03 86 76 92  
gilbertelididier@gmail.com

Suppléante :  
**Eliane Didier**



### Faubourg - Champaudes :

Titulaire :  
**Frédérique Mancini**



06 98 43 16 92  
referents.faubourg.champaudes@gmail.com

Suppléante :  
**Rim Seddik**



06 12 42 76 44  
seddik.rim@gmail.com

### Maladière - plaine ouest :

Titulaire :  
**Philippe Martin**

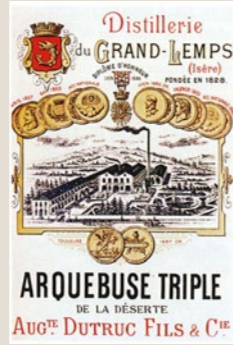
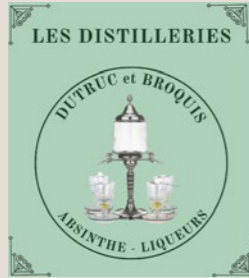


06 98 21 04 43  
martinphi@yahoo.fr

# Exposition « les distilleries »

L'exposition sur « Les distilleries » que nous vous avons présentée en fin d'année, du 6 novembre 2023 au 6 janvier 2024 a rencontré un vif succès et a démontré un réel intérêt des Lempsiquois pour leur patrimoine. Pour ceux qui n'auraient pas pu venir la découvrir, nous vous proposons une petite rétrospective :

Le XIX<sup>e</sup> siècle marque un tournant pour Le Grand-Lemps. La ville est en plein essor et de nombreux établissements s'installent dont la distillerie Dutruc dès 1828. Des industries vont ensuite s'établir au Grand-Lemps, raffinerie de sucre en 1835, soieries, fabriques de chaussures ... La ville grandit avec une population qui passe de 1781 habitants en 1793 à 2220 en 1851. Cette population est une main-d'œuvre essentielle pour les industries. Leur implantation et le commerce sont facilités dès le milieu de ce siècle avec les nouvelles voies de communication comme la ligne de chemin de fer PLM (Paris-Lyon-Méditerranée) dès 1861 puis vers 1899 avec la ligne du CEN (Chemins de fer Economiques du Nord - ligne Vienne /Voiron) et du TOD (Tramways de l'Ouest du Dauphiné - ligne La Côte St André / Le Grand-Lemps).



Eugénie Tivollier et Auguste Dutruc

La distillerie Dutruc fut fondée en 1828 par Pierre Auguste Dutruc, confiseur liquoriste. Son fils, Auguste Romain, prit la suite et créa la société « AUGUSTE DUTRUC FILS et CIE ». Il mourut à tout juste 32 ans, en 1871. Son épouse, Marie Eugénie Tivollier, une femme « autoritaire, mais très avisée » d'après son arrière-petit-fils, reprit la direction. Ce fut une époque prospère pour les liqueurs et les absinthes. Les nombreux prix gagnés lors de concours (Londres, Paris, Nice, etc.) permirent aux Dutruc de connaître une grande renommée et d'exporter leurs marchandises à l'international. La distillerie possédait une maison à Paris et à Grenoble ainsi que des représentants qui prospectaient jusqu'en Turquie.



Fernand Dutruc, Maire de Le Grand-Lemps en 1904

La plupart des bâtiments qui servaient au bon fonctionnement de la fabrique (distillation, tonnellerie, mise en bouteilles et expédition) sont aujourd'hui occupés par la Médiathèque « La Fée verte ». La résidence et les bureaux, juste à côté, sont, quant à eux, devenus une maternité de 1935 à 1975 (maternité du D<sup>r</sup> Paulin) puis l'actuelle Mairie.

À l'époque, d'autres bâtiments complétaient l'ensemble : une boutique, un potager, une ferme, une conciergerie, des écuries, un hangar, un château d'eau ainsi que le parc d'agrément avec sa grotte, son petit pont et sa pièce d'eau qui est bien connu des Lempsiquois. La Première Guerre mondiale, à laquelle participèrent les Dutruc, et surtout l'interdiction de l'absinthe, mirent en difficulté la distillerie et elle perdit de son rayonnement après-guerre. André Dutruc céda l'entreprise à son fils pour devenir secrétaire-adjoint de mairie. Jean Dutruc reprit les rênes vers 1935, il décéda en 1952. Sa femme, Hélène, poursuivit pendant quelques années, avant la fermeture définitive de la distillerie en 1960.

Notre 2<sup>e</sup> distillerie, celle des Broquis aurait été fondée en 1854 comme le mentionne leur papier à en-tête et sans doute par les frères Auguste, Hyppolite et Frédéric Broquis. À cette période, ils étaient enregistrés comme négociant, épicier, banquier. Les enfants de Frédéric Broquis reprirent l'affaire puis ce fut son



petit-fils, Fernand Adrien qui épousa en 1896 Jeanne Real, une lempsiquoise. Fernand Adrien a pu être secondé par son frère comptable, Léon Elie Jean ainsi

que par son cousin Auguste Joseph. Son fils, Paul Marie Broquis lui succéda comme liquoriste. Il mourut en 1967 sans descendance et ce fut la fin de la distillerie des Frères Broquis. Ils s'étaient installés dans l'enceinte du château de Virieu, acquise vers 1892. Les lieux étaient occupés depuis le départ de la famille de Virieu pour Pupetières, par l'usine de soieries Prudhomme&Gallet. La distillerie Broquis occupait une partie des bâtiments (actuel emplacement du Crédit Agricole et du bar Central), le château servait de logement et de bureaux et une boutique où étaient vendus les produits existait à l'angle vers le pigeonnier. À la mort de Paul Marie, l'emplacement fut vendu en lots séparés et aujourd'hui, le château et les étages sont des logements et le rez-de chaussée, sur la rue, est occupé par des commerces. De ce passé, reste le portail portant les initiales B. F. et le nom Broquis Frères, qui servait d'entrée principale à la distillerie.



Ces distilleries qui fabriquaient des liqueurs, ont pu se développer grâce à l'essor de l'Absinthe. Cette plante, à l'origine, avait une vocation médicinale. Marguerite Henriette Henriod (1734-1801), dite la Mère Henriod, a l'idée de créer un « élixir à base d'absinthe » pour soigner les estomacs douloureux, en infusion d'abord, en distillation ensuite. En 1797, l'absinthe de la Mère Henriod se popularise. C'est à cette époque que, flairant la bonne affaire, le major Daniel Henri Dubied-Duval (1758-1841) lui rachète sa recette. Il fonde, probablement en 1798, la première distillerie d'absinthe de l'histoire, au centre du village de Couvet en Suisse. Par la suite, son gendre, Henri-Louis Pernod monte sa propre distillerie à Pontarlier, la maison Pernod Fils, en 1805. Pendant une trentaine d'années, l'absinthe est une boisson qui reste régionale. En 1830, les soldats français colonisent l'Algérie et pour les aider à supporter la dysenterie, ils diluent quelques gouttes d'absinthe dans de l'eau. Revenus en France, ils popularisent l'absinthe dans tout le pays et la société bourgeoise s'y intéresse de près, elle est

consommée à la table des grands boulevards d'où cette dénomination « La Fée verte des boulevards ». Sa popularité ne cesse de grandir jusqu'en 1915 où un arrêté en interdit la consommation pour endiguer l'alcoolisme.

On dit que l'absinthe rend fou : Oscar Wilde écrit "L'absinthe apporte l'oubli, mais se fait payer en migraines. Le premier verre vous montre les choses comme vous voulez les voir, le second vous les montre comme elles ne sont pas ; après le troisième, vous les voyez comme elles sont vraiment."



En 1988, la boisson est de nouveau autorisée sous le surnom de « spiritueux à base de plantes d'absinthe » avec un taux de thuyone limité à 35 mg/l ; dans les « vieilles absinthes », le taux était plutôt entre 200 à 300 mg/l et c'est cette haute teneur en thuyone qui rendait fou. Ce n'est qu'en 2011 que la dénomination « absinthe » sur les étiquettes est ré-autorisée.

Cette exposition fut l'occasion de présenter une partie des meubles et objets que Jean Dutruc et sa femme, Josette ont donné à la ville et nous remercions également vivement les lempsiquois et colombiens qui nous ont prêté les divers objets Dutruc et Broquis exposés.



Anne-Cécile SCHNEIDER, conseillère déléguée au patrimoine



Anne-Cécile Schneider

# Compte rendu des conseils municipaux 2023

## ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2023

### Choix d'un scénario pour l'OAP :

La commune de le Grand-Lemps a mandaté le cabinet AKTIS pour une étude de programmation d'aménagement de l'OAP centre-bourg et le redéploiement des équipements publics. Cette étude a fait apparaître trois scénarios possibles. En juin et en novembre, la commune a organisé des temps de concertation avec les élus et les lempsiquois afin d'affiner les propositions et de tenir compte des avis de chacun. À l'issue de ces concertations et de l'évaluation des propositions, un scénario se dégage. Il s'agit du scénario n°1 avec quelques éléments du scénario n° 2, notamment l'agrandissement du jardin de ville.

À l'unanimité, le conseil municipal a pris acte du scénario retenu

### Demande de subvention pour l'édition d'un livre « mémoire des anciens de la commune »

À l'unanimité, le conseil municipal a autorisé M<sup>me</sup> le maire a demandé une subvention au conseil départemental. Le budget pour la réalisation de l'ouvrage est de 2 605€ TTC.

### Demande de subvention pour l'acquisition de matériel pour les écoles primaires.

Le contrat de location du matériel informatique de l'école arrivant à son terme, il est proposé l'acquisition de nouveaux matériels dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du département « Territoire Numériques Educatifs (TNE) », l'objectif étant d'équiper les écoles avec du matériel neuf.

Le projet est susceptible de bénéficier d'une aide à hauteur de 70%.

À l'unanimité, le conseil municipal a autorisé M<sup>me</sup> le maire a demandé une subvention au conseil départemental.

### Demande de subvention, dans le cadre de la dotation d'équipement aux territoires ruraux, pour une étude de programmation du gymnase.

Le gymnase, construit en 1975, est voisin du collège, il est proche du centre bourg et de la gare SNCF. Cette structure ne paraît aujourd'hui plus dimensionnée au regard du nombre d'associations sur la commune et l'évolution des usages fait apparaître un certain dysfonctionnement et un manque de place et d'équipements. Des travaux de réhabilitation ou de reconstruction permettront d'offrir des capacités d'accueil de meilleures qualités aux associations sportives, aux collégiens, aux enseignants.

Dans cet objectif, une étude de programmation s'avère indispensable.

le conseil municipal à l'unanimité, autorise M<sup>me</sup> le maire à solliciter une subvention auprès des services de l'état dans le cadre de la DETR, pour une étude de programmation pour un gymnase, un tennis couvert et multisport.

### Nomination d'un correspondant incendie et secours

Considérant la nécessité de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé, à savoir le 1<sup>er</sup> novembre 2022 ; Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne M. Alain Collet correspondant incendie et secours.

### Nomination d'un référent laïcité

Vu le décret n° 2021-1802 du 23 décembre 2021 qui définit ses missions ainsi :

- conseil «pour la mise en œuvre du principe de laïcité »,
- sensibilisation des agents publics au principe de laïcité et diffusion, au sein de l'administration concernée, de l'information au sujet de ce principe,
- organisation de la journée laïcité du 9 décembre chaque année.
- rédaction d'un rapport annuel d'activité, il doit être présenté à l'organe délibérant, ainsi qu'au préfet de département.

Le Conseil Municipal à l'unanimité désigne M<sup>me</sup> Monnet Lydie référente laïcité.

## ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2023

### Fiscalité locale – détermination des taux d'imposition 2023

Pour 2023, la loi de finances a fixé à 7.1 % l'augmentation des bases d'imposition en raison de l'inflation. Cette disposition entraînant, à elle seule, une hausse significative de l'imposition, Madame le maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux communaux :

	Taux communaux 2022	Taux communaux 2023
<b>Taxe d'habitation sur les résidences secondaires</b>	9.28 %	9.28 %
<b>Taxe foncier bâti</b>	35 %	35%
<b>Taxe foncier non bâti</b>	49.92 %	49.92 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les taux d'imposition 2023 ci-dessus.

## Attribution de subventions annuelles ou exceptionnelles aux associations

Considérant la nécessité de verser par anticipation à plusieurs associations, des subventions annuelles ou exceptionnelles,

<b>DANS LES PAS DE TERRASSE</b> À l'occasion du centenaire de la mort de Claude TERRASSE	10 000 €
<b>AMICALE DES SAPEURS POMPIERS</b> À l'occasion de l'organisation du congrès annuel sur la commune	2 500 €
<b>JEUNES SAPEURS POMPIERS</b> À l'occasion de l'organisation du congrès annuel sur la commune	1 500 €
<b>TENNIS CLUB</b> Equipement en led des courts de tennis	2 650 €
<b>COMITE DE JUMELAGE</b> 35 <sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec DOGERN	4 500 €

Subvention annuelle :

<b>COMITE DES FETES</b> Organisation de la Rosières 2023	10 000 €
---	----------

Le Conseil Municipal à l'unanimité attribue les subventions exceptionnelles ou annuelles ci-dessus.

## ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

### Désignation du référent déontologue élus et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG 38 aux employeurs affiliés

Considérant que la loi 3DS du 21 février 2022 a complété l'article L. 1111-1-1 du code général des collectivités territoriales, qui consacre les principes déontologiques applicables aux élus au sein d'une charte de l' élu local, afin de prévoir que « tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect » de ces principes,

Considérant que le CDG38, dans le cadre du démarrage de la mission, propose aux collectivités et établissements publics locaux qui y sont affiliés un dispositif mutualisé et financé par leur cotisation additionnelle, facilitant ainsi l'ensemble des démarches en vue de la mise en œuvre des obligations législatives et réglementaires qui pèsent sur chaque assemblée délibérante à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2023, Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'approuver et d'autoriser M<sup>me</sup> le maire à signer le projet de convention proposé par le CDG38.

## Attribution des subventions aux associations

ASSOCIATIONS NON SPORTIVES	MONTANT 2023
MUSIQUE DES TERRES FROIDES	765,00 €
FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE, MAROC, TUNISIE	127,50 €
COMITE DE JUMELAGE	exceptionnelle
LES AMIS DE LA FEE VERTE	425,00 €
L'AMICALE DES POMPIERS	exceptionnelle
ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE LES TILLEULS	340,00 €
SOU DES ECOLES PUBLIQUES	850,00 €
LEMPESICHOEUR	510,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS ECOLE LIBRE LES TILLEULS	374,00 €
DYNAMIQUE COMMERCIALE LEMPSIQUOISE	680,00 €
INITIATIVES POUR DEMAIN	510,00 €
CLUB AMBIANCE AMITIE	350,00 €
PEYOTL	2 975,00 €
FESTILEMPS	170,00 €
DANS LES PAS DE TERRASSE	exceptionnelle
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>8 076,50 €</b>

ASSOCIATIONS SPORTIVES	MONTANT 2023
AIR LES LYNX	2 125,00 €
CYCLO LOISIRS DE LA BIEVRE	255,00 €
VIRJULES TEMPO	127,50 €
TERRES FROIDES BASKET	2 465,00 €
LCA FOOT 38	1 572,50 €
HAND BIEVRE TERRES FROIDES	1 955,00 €
VOLLEY	340,00 €
TENNIS DE TABLE	595,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	exceptionnelle
AVENIR BOULISTE	51,00 €
TENNIS CLUB	765,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE	280,50 €
FOOTBALL CLUB VETERAN LEMPSIQUOIS	127,50 €
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>10 659,00 €</b>

<b>TOTAL</b>	<b>18 735,50 €</b>
--------------	--------------------

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions communales aux associations précitées conformément au tableau ci-dessus.

### 6 Etablissement de la liste du Jury d'Assises pour l'année 2024

Il convient de désigner par tirage au sort une liste préparatoire des jurés d'assises pour l'année 2024, à partir de la liste électorale.



Après tirage au sort, sont désignés :

- M<sup>me</sup> Lola Gomes
- M<sup>me</sup> Virginie Bert
- M. Marcel Bonnet
- M<sup>me</sup> Anne Declety
- M<sup>me</sup> Mathilde Poulat
- M<sup>me</sup> Geneviève Sarra

## ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

### Désignation des délégués du conseil municipal et suppléant pour l'élection des sénateurs

La liste Le Grand-Lemps pour les sénatoriales dispose de 6 délégués titulaires et 3 uppléants  
La liste : Le Grand-Lemps Horizon 2026 dispose de 1 délégué titulaire et 1 suppléant

Au vu des résultats de ce scrutin, les délègues titulaires désignés pour l'élection des sénateurs sont :

- M. André Ugnon
- M<sup>me</sup> Lydie Monnet
- M. Alain Collet
- M<sup>me</sup> Marie-Françoise Jullien
- M. Christophe Pezet
- M<sup>me</sup> Anne-Cécile Schneider
- M<sup>me</sup> Pascale Pruvost

Les délégués suppléants pour l'élections des sénateurs sont :

- M. Roger Bayot
- M<sup>me</sup> Agnès Bouilly-Félix
- M. Mathieu Bernis
- M. Michel Forgue

### Avenant à la convention avec l'EPFL concernant les modalités de cession et le montant du paiement

Considérant que l'Epfl du Dauphiné a acquis sur le territoire de la commune du Grand-Lemps un tènement immobilier situé rue de l'Eglise, cadastré section AC 59 au titre du volet « Renouvellement Urbain » du PPI 2013-2017.

Considérant que l'epfl du Dauphiné a réalisé les travaux de proto aménagement et pourrait être amené à en réaliser de manière complémentaire et de ce fait, doit rester propriétaire à moyen terme du dit tènement. À ce jour, le prix de revient du portage s'établit à 675 667,70 € HT. À noter que la cession du bien sera soumis à la TVA immobilière sur la totalité du prix du fait d'un changement de nature du site, conséquence des travaux de démolition.

Considérant que la commune du Grand-Lemps souhaite mettre en œuvre un projet de construction d'un EHPAD et conserver la propriété publique de ce tènement.

Il est proposé de mettre en place un paiement frac-

tionné permettant d'annualiser le coût d'acquisition du bien devant intervenir au maximum en 2027, date de fin de la convention de portage avec l'epfl du Dauphiné. Dès lors, il est proposé dans la convention ci-jointe, de :

- valider la mise en place d'un paiement fractionné de 112 611,28 € HT sur les exercices comptables 2023, 2024, 2025 et 2026.
  - prendre acte qu'un bilan financier de clôture d'opération sera réalisé en 2027 maximum, année de cession.
  - solliciter la mise en place d'un paiement échelonné lors de la cession en 2027 maximum, sur les exercices 2028 et 2029 ; l'année 2027 correspondant au versement de la TVA sur la totalité du prix.
- Le conseil municipal à l'unanimité décide de valider le projet d'avenant ci-annexé définissant les modalités de portage en vue de la cession du bien à la Commune en 2027 au maximum.

### Contribution financière des communes de résidence aux charges de fonctionnement ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire)

La commune de Le Grand-Lemps sollicitée par l'Education Nationale accueille une classe d'Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ULIS) dans les locaux de l'école publique.

La contribution des communes aux charges énoncées sera donc de :

Pour l'année scolaire 2021-2022 : 88 083 € pour un total de 173 élèves soit 509 € / élève.

Pour l'année scolaire 2022-2023 : 105 125 € pour un total de 163 élèves soit 645 € / élève.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à émettre les titres des contributions auprès des différentes communes dont sont originaires les enfants scolarisés en classe d'ULIS.

### Indemnisation des déplacements des élus(es)

L'exercice des missions municipales rend nécessaire pour le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux, l'accomplissement de déplacements sur le territoire national ou européen afin de se rendre à des congrès d'élus, de mettre en œuvre les actions de jumelage décidées par le conseil municipal ou encore de participer à des colloques ou salons intéressant l'action sociale. Ces missions étant accomplies dans le cadre du mandat municipal et présentant un intérêt communal, il paraît opportun pour la commune d'assumer les frais de séjour et de transport liés à ces déplacements sur la base d'un remboursement sur frais réels ou d'une prise en charge directe de ces frais par la commune, chaque fois que cela s'avère possible.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la prise en charge par la Commune de LE GRAND-LEMPS des frais de séjour et de transport, et le cas

échéant, les frais d'inscription du maire et des élus communaux qui, dans le cadre d'un mandat spécial confié par le conseil municipal, effectueraient des déplacements pour se rendre aux congrès d'élus locaux, à des colloques ou conférences ayant pour thème un objet local, à des salons, aux festivités organisées dans le cadre du jumelage avec la ville de DOGERN.

### Demande de subvention auprès de la CCBE en vue de l'organisation d'une exposition sur les deux distilleries DUTRUC et BROQUIS

Considérant que la municipalité du Grand Lemps a le souhait d'organiser une exposition de présentation des deux distilleries DUTRUC et BROQUIS,  
Le budget pour la réalisation d'un ouvrage est : 630,96 € TTC  
Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le maire à solliciter une subvention auprès de la CCBE.

### Autorisation de recours au contrat d'apprentissage

Considérant que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 29 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de recourir aux contrats d'apprentissage, et de conclure pour la rentrée scolaire 2023 des contrats d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service/fonction	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Communication	1	Niveau 5 et 6	1, 2 ou 3 an(s)
Service technique-bâtiments	1	Niveau 3 et 4	1 ou 2 an(s)

### Vente aux enchères de matériels et mobiliers inutilisés – Autorisation de recours à la plateforme internet AGORASTORE.

Considérant la volonté de la municipalité de favoriser le réemploi de matériels et mobiliers dont elle n'a plus l'utilité, de rationaliser le stock de matériel, et de générer de nouvelles recettes.

Vu le contrat cadre de mandat et de fourniture de prestation de ventes aux enchères publiques en ligne proposé par la société Agorastore, fixant les conditions de ventes et les conditions tarifaires :  
- À la charge de la commune : 200 € de frais de formation et 200 € de frais de création du back office.  
- À la charge de l'acheteur : 15% de commission pour agorastore plus les frais de dossier.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver vente de matériels et mobiliers inutilisé dont la valeur est supérieure à 4 600 € (M<sup>me</sup> le Maire disposant déjà d'une délégation pour aliéner les biens inférieure à ce montant), aux prix résultant de la mise aux enchères. Il sera rendu-compte au conseil municipal, à échéance régulière, des cessions de matériels réalisés dans le cadre de ce dispositif spécifique et d'approuver l'utilisation de la plateforme Agorastore de mise en vente aux enchères électroniques et la signature du contrat cadre lié.

## ■ CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2023

### Approbation du projet d'ouverture d'un centre de soins non programmés

Considérant que la commune est inclus dans le zonage Territoire de Vie-Santé (TVS) établi par l'ARS, divisé en deux niveaux de zones : Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), répertoriant les territoires les plus durement touchés par le manque de médecins et Les Zones d'Action Complémentaires (ZAC) moins impactées par le manque de médecins,  
Considérant que la commune fait partie d'une zone d'action complémentaire,  
Considérant qu'il doit être mis en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore,  
Considérant la réunion de concertation du 15 juin 2023 avec les professionnels de santé de la commune,  
Considérant que les locaux de la trésorerie principale sont désormais libres de toute occupation,  
Madame le Maire informe qu'un centre de soins non programmés peut être ouvert rapidement dans ce bâtiment vacant.  
Depuis plusieurs semaines, une réflexion avait été engagée. Une opportunité d'ouverture rapide a vu le jour. Dans l'intérêt général et pour un accès à la Santé pour Tous, Madame le Maire propose de valider l'ouverture d'un centre de soins non programmés.

Les travaux ont été estimés par un économiste pour un montant de : 73 000 € HT pour l'aménagement intérieur des espaces médicaux et l'appartement du 1<sup>er</sup> étage, 61 000 € HT pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (5 abstentions : Sébastien Bruchet, Jeanne Félix, Michel Forgue, Pascale Pruvost, Catherine Servettaz, 16 pour) approuve le projet d'ouverture d'un centre de soins non programmés.**

### Demande de subvention pour la mise en place d'un centre de soins non programmés

Considérant le projet d'implantation d'un centre de soin non programmé sur la commune.  
Le budget pour la réalisation est : 134 000 € HT, soit 160 800 € TTC  
Considérant que ce projet est susceptible de bénéficier d'aides financières de la part de plusieurs financeurs :

Région Auvergne Rhône-Alpes, Département Isère, autres...

Considérant la nécessité pour mener ce projet à bien de solliciter toutes les aides financières possibles,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (5 abstentions : Sébastien Bruchet, Jeanne Félix, Michel Forgue, Pascale Pruvost, Catherine Ser-vettaz, 16 pour) autorise Madame le maire à solliciter le maximum de subventions auprès de tous les finan-ceurs potentiels,**

### **Télémédecine : participation financière de la commune au projet de la pharmacie du Grand-Lemps**

Considérant que dans les zones caractérisées par une offre de soin insuffisante ou par des difficultés dans l'accès au soin, définie par l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités territoriales peuvent attribuer des aides destinées à favoriser l'installa-tion ou le maintien de professionnels de santé, et notamment la prise en charge, en tout ou partie, des frais d'investissement ou de fonctionnement liés à l'activité de soin.

Considérant qu'il doit être mis en œuvre des moyens pour éviter que la situation ne se détériore, Considérant la demande de « La Pharmacie du Grand-Lemps » de bénéficier d'une aide au finan-cement de la location d'un équipement de télécon-sultation médicale installé dans leur officine, dont le cout pour la durée de 4 ans du contrat, est de 8 438.40 € TTC.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de dire que la demande déposée par la société Pharmacie de Le Grand-Lemps, représentée par André FERRAND, pharmacien titulaire de l'officine, est recevable et peut prétendre à une aide à l'équipement, Et d'approuver le versement d'une aide financière à ladite société Pharmacie de Le Grand-Lemps, d'un montant 2 100 euros TTC contribuant au finance-ment de l'équipement en téléconsultation médicale à hauteur de 50 % du reste à charge après déduc-tion des autres aides publiques.

### **Demande de subvention pour la réparation de la cloche de l'église**

Considérant que la municipalité du Grand Lemps a fait le choix de sauvegarder et de mettre en valeur son patrimoine, Considérant que la ville du Grand-Lemps envisage de faire réparer le bourdon du clocher de l'église et qu'il est indispensable de procéder au changement du battant de cette cloche, Le budget pour la réalisation de cet ouvrage est : 3 434,00 € HT, soit 4 120,80 € TTC Considérant la nécessité pour mener ce projet à bien de solliciter toutes les aides financières possibles, Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le maire à solliciter toutes les aides finan-cières possibles.

### **Signature de la convention avec Monsieur Jean Gautier pour l'achat d'un fonds d'archives**

Considérant que la commune souhaite acquérir sept carafes et divers documents de comptabilité d'une ancienne distillerie de la commune, Distillerie BRO-QUIS Frères, Le GRAND-LEMPES, Considérant que Monsieur GAUTIER Jean, collec-tionneur est vendeur de ces objets sous forme d'ori-ginaux, Considérant que les sept carafes et les documents de comptabilité seront achetés pour le fonds d'ar-chives de la commune, Considérant que le montant de cet achat est de : 200,00 € (deux cent Euros TTC) Le conseil municipal décide à l'unanimité de valider le projet de convention entre la commune et Mon-sieur GAUTIER pour achat des carafes et de dire que les objets seront déposés et enregistrés au fonds d'archives de la commune.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2023**

#### **Instauration d'un périmètre de Taxe d'Aménagement Majorée à 20% sur l'OAP Centre-Boug du Grand Lemps**

Les communes peuvent fixer sur un périmètre donné une majoration du taux de la taxe d'aménagement qui pourra être compris entre 5 et 20%, quand ceci est justifié par des besoins supplémentaires d'équi-pements dans des zones à urbaniser ou des zones urbaines à densifier, à supporter par la commune. L'objectif est de faire participer les constructeurs au financement des équipements publics de la zone en question, comme par exemple les réseaux collectifs, les voiries et espaces verts à aménager par la com-mune pour que l'opération soit desservie et s'insère harmonieusement dans le tissu urbain, architectu-ral et paysager existant.

La commune du Grand Lemps a décidé d'organi-ser son développement urbain durable, au travers d'une Orientation d'Aménagement et de Program-mation inscrite au PLUi, nommée OAP Centre-Bourg. Le secteur a vocation à accueillir de l'habitat et des logements adaptés aux publics spécifiques (troisième âge). Le site présente une capacité d'en-viron 230 nouveaux logements. Des espaces publics seront également aménagés, ainsi que la création ou l'élargissement de voiries et réseaux divers.

Le projet prévoit également le traitement de deux carrefours dans le but d'améliorer la circulation dans le quartier. Des liaisons douces seront amé-nagées au nord et à l'est du secteur, reliant le projet au centre-bourg. Des continuités piétonnes seront également réalisées le long des rues de l'Église et Apollinaire Emery afin de compléter le maillage doux de la commune. Ces cheminements seront continus.

Les stationnements résidentiels pourront être or-ganisés de manière différenciée : sur les voies de desserte, dans des poches de stationnements et à la parcelle (pour les formes urbaines moins denses), comme l'indique le plan.

Afin de faire participer les futurs constructeurs au financement des équipements publics du pro-jet d'aménagement d'ensemble de l'OAP Centre-Bourg, il est instauré, dans le périmètre joint à la présente délibération, un taux de Taxe d'Aména-gement Majoré qui passera de 5% actuellement à 20% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Par décision complémentaire de la Commune, sont exonérés de cette augmentation :  
- La construction d'un EHPAD  
- La construction de logements sociaux même s'ils sont réalisés par un Promoteur et vendu en VEFA à un Bailleur social.

Dans ces deux derniers cas le taux de base de 5% restera applicable.

Coût prévisionnel des aménagements des équipe-ments publics des secteurs 1,2 et 3 et 4 :

Secteur 1	202 870 € HT
Secteur 2	249 889 € HT
Secteur 3	916 094 € HT
Secteur 4	365 629 € TH
<b>Total</b>	<b>1 737 479 € HT</b>

Les simulations de versements de la Taxe d'Amé-nagement Majorée par les constructeurs montrent qu'ils contribueront à hauteur d'environ 40 % au coûts des équipements publics liés au secteur 1, 2, 3 et 4.

Le fait générateur pour l'exigibilité de cette taxe d'aménagement majorée est la délivrance de l'au-torisation d'Urbanisme.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'instau-rer une taxe d'aménagement majorée sur le péri-mètre joint en annexe 1, de fixer le taux de cette taxe d'aménagement majorée à 20 % sur ce périmètre, de dire que pour l'EHPAD et les logements sociaux, inclus dans ce périmètre, la taxe d'aménagement applicable sera de 5 %, de reporter à titre d'infor-mation la délimitation de ce secteur dans les an-nexes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2023**

#### **6 Garantie d'emprunts HABITAT DAUPHINOIS – immeuble l'Ariéla**

Considérant l'offre de financement d'un montant de 3 323 911 €, émise par La Banque Postale (ci-après « le Bénéficiaire ») et acceptée par HABITAT DAUPHINOIS (ci-après « l'Emprunteur ») pour les be-soins de financement d'une opération « ARIELA » de 21 logements situées au 11 rue de la Galette et pour laquelle la commune de Le Grand-Lemps (ci-après « Le Garant ») décide d'apporter son cautionnement (ci-après « la Garantie ») dans les termes et condi-tions fixées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider la garantie d'emprunt n° LBP-00016063 – L'Ariéla à Le Grand-Lemps

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2023**

#### **Attribution de subvention à l'association du Comité social du Personnel Communal**

Le comité social du personnel de la commune de Le Grand-Lemps a fait une demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2023 d'un montant de 1350 € (équivalent à 90% celui de l'exercice 2022).

Ce montant servira à participer aux différents évè-nements affectant la vie du personnel communal (mariage, pacs, naissance, départ à la retraite...) et à générer des projets.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de voter la subvention demandée par le comité social du per-sonnel de la commune de le Grand-Lemps soit un montant de 1 350 €.

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2023**

#### **Recrutement d'un vacataire**

Considérant que les collectivités territoriales peuvent recruter des vacataires, sous réserve que les trois conditions suivantes soient réunies :  
- recrutement pour exécuter un acte déterminé,  
- recrutement discontinu dans le temps et répon-dant à un besoin ponctuel de la collectivité,  
- rémunération attachée à l'acte.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autori-ser Madame le Maire à recruter un vacataire pour réaliser le visuel de la carte des vœux et du bulletin municipal de janvier 2024 et de fixer la rémunéra-tion de la vacation sur la base d'un forfait brut de 220 €.

## Convention de collaboration et partenariat

Considérant que l'année 2024 sera l'année anniversaire de la 130<sup>e</sup> fête de la Rosière.

Considérant que l'équipe municipale souhaite faire inscrire la fête de la Rosière du Grand-Lemps au Patrimoine Culturel Immatériel français (PCI).

Considérant que le bureau d'étude CULTURE ETHNO est un bureau d'étude ethnographique spécialisé dans la recherche anthropologique, la médiation scientifique, et l'ingénierie du patrimoine ethnologique et immatériel.

Considérant qu'il peut accompagner toutes les communes détentrices du patrimoine de la Rosière signataires de la présente convention dans la rédaction d'une fiche descriptive nationale des fêtes de la Rosière pour inclusion à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel français (PCI).

Considérant qu'il convient de conclure une convention pour l'accompagnement de notre commune dans la réalisation et la soumission de cette fiche descriptive nationale.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la présente convention avec le bureau d'étude CULTURE ETHNO.

## Exercice du droit de préférence concernant la vente de parcelles boisées sur la commune de LE GRAND-LEMPES

Vu la notification du droit de préférence au profit de la commune le 3 novembre 2023 et visant les parcelles suivantes :

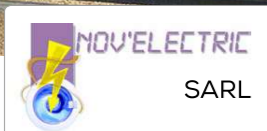
- Section A n° 365 lieudit « Fontaine Bonnevaux » de 3 520 m<sup>2</sup>
- Section A n° 389 lieudit « La Sourde » de : 1 824 m<sup>2</sup>
- Section AB n° 81 lieudit « La Sablière » de : 144 m<sup>2</sup>

**Pour une contenance totale de : 5 488 m<sup>2</sup>**

Considérant que la décision d'exercer son droit de préférence est prise afin d'éviter la déforestation et de maîtriser la gestion des parcelles à la découpe.

Par conséquent, il est proposé que la commune exerce son droit de préférence sur les parcelles ci-dessus d'une superficie totale de 5 488 m<sup>2</sup>, au prix de vente de : 800 € (huit cent Euros).

Le conseil Municipal décide à la majorité (2 abstentions, Michel Forgue et Pascale Pruvost, 17 pour) d'autoriser Madame le Maire à exercer le Droit de préférence de la commune sur les parcelles citées ci-dessus et notifier au propriétaires l'exercice du Droit de Préférence.



**NOTRE ACTIVITÉ :**

- Dépannage électroménager et électrique
- Recherche d'économie
- Pose et Fourniture de portail aluminium horisiz
- Installation d'automatisme de portail et de garage
- Rénovation électrique, pose de ventilation mécanique contrôlée
- Installation de visiophone
- Maintenance bâtiment industriel
- Conseil de vente en éclairage LED



**Bernard CHATAIN**  
Tél. : 06 31 67 85 99  
Mail : nov.electric@free.fr  
Siret : 51519178100019

Toute l'année, le centre Durga propose des cours de **HATHA YOGA**

Cours tous niveaux, inscription toute l'année, séance d'essai offerte

Info et inscription: 06.30.16.50.90  
viedevantsoi@yahoo.com



## POSE ET FOURNITURE PVC ARMÉ NEUF & RENOVATION

- Piscines privées, publics & balnéothérapies
- Toutes saisons & toutes distances
- Personnel formé et expérimenté
- Abri gonflable

P.piex est  
partenaire



@ppiex

contact.ppiex@gmail.com

**06 84 07 17 63**

Assurance RC pro et décennale

Norme T54-804

# La vie municipale

## Vœux aux agents



Chers collaborateurs,  
Mesdames et Messieurs les élus,

Au nom de tous mes collègues du Conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous la bienvenue à cette présentation des vœux au personnel communal,

Je remercie tout d'abord mon équipe pour son travail quotidien, son investissement et sa collaboration.

Il est impossible pour un maire d'administrer sereinement sa commune s'il n'a pas l'assurance du soutien sans faille de son équipe. Un grand merci à tous et soyez certains de ma reconnaissance et de ma confiance !

Je rappellerai notre vocation : rendre un service public de qualité au profit des administrés. Elle ne peut se réaliser qu'avec une efficace collaboration entre les élus et le personnel, résultat de relations saines et respectueuses.

Votre rôle, à vous agents est donc déterminant, vous êtes un maillon essentiel de ce collectif. Vous exercez de nombreux métiers différents, des métiers qui évoluent et s'adaptent aux besoins de notre population. Nous veillons d'ailleurs à ce que chacun d'entre vous ait accès aux moyens et formations nécessaires pour accomplir ses missions. Car



c'est ensemble que nous portons la ville de Le Grand-Lemps.

Pour cela il est important de se faire confiance, de communiquer aussi et de rappeler nos choix politiques et stratégiques pour donner du sens à l'action.

Si le rôle des élus est de proposer une vision, les chefs de services doivent l'analyser pour y répondre avec des solutions réalistes respectant le cadre juridique, administratif avec les moyens disponibles notamment humains et financiers.

L'exercice n'est pas si évident et c'est pourquoi l'ensemble des agents territoriaux doit être remercié. Les nombreuses actions et réalisations des différents services contribuent

grandement à l'atteinte de ces objectifs au profit de tous les habitants de notre commune.

L'équipe municipale et moi-même vous renouvelons notre reconnaissance pour l'action que vous menez quotidiennement dans l'exercice de vos fonctions. Action dans laquelle vous associez votre volonté, votre énergie et vos compétences, au service des lempsiquoises et des lempsiquois.

Cet esprit d'équipe et cette cohésion font notre force. Ils sont aussi le fruit du travail qualitatif de vos chefs de services aux côtés de la DGS qui pilote notre administration.

Je souhaite ici, les en remercier.

Je voudrais également remercier - toute l'équipe administrative : elle accueille, informe, rassure et sert la population au quotidien, sans faille.

Le service technique sous la direction attentive de Philippe Guet très sollicité répondant avec efficacité et compétence aux attentes toujours plus pressantes de nos concitoyens. Merci pour leur dévouement et pour leur professionnalisme. Il s'agit là d'un service phare pour une commune qui souvent est jugé sur sa réactivité et sa qualité.

Notons l'implication du person-



nel d'encadrement périscolaire et de cantine au service de nos petits écoliers et qui se traduit par des conseils d'école vraiment apaisés,

Enfin un grand merci au personnel d'entretien qui assure aux usagers et aux associations une utilisation sereine de tous les équipements.

Aujourd'hui, je vais remercier tout particulièrement 2 personnes et vais leur demander de venir me rejoindre : Marie-Claude Guéraud et Emmanuelle Pinto-Vanoye.

Marie-Claude, c'est le 1<sup>er</sup> septembre 1989 que tu es rentrée au service de la mairie comme agent d'entretien au centre social et à la mairie. En 2000 tu as réussi le concours interne et intégré les agents techniques. Tour à tour, agent d'accueil de la mairie, encadrante à la can-

tine scolaire, agent de la police administrative, c'est en 2022 que nous avons le plaisir de valider ton intégration au sein des emplois administratifs. Depuis 2023, en alternance avec Raphaëlle Bernis, tu gères le service des cartes nationales d'identité, l'accueil et le secrétariat de la police municipale.

C'est ton engagement dans ton travail, ton mérite, et ton courage que la République, par cette médaille, honore aujourd'hui.

Un bref rappel n'est pas inutile. La médaille d'honneur régionale, départementale et communale a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée.

Cette médaille comporte trois échelons : l'échelon « argent », qui peut être décerné après vingt années de service, l'échelon « vermeil » après trente années de service, et enfin, l'échelon « or » après trente-cinq années de service ou plus. Ce diplôme et cette médaille que vous allez recevoir dans un instant sont décernés en fonction de l'ancienneté, mais ils récompensent bien sûr également et surtout la qualité du travail accompli.

Alors c'est avec plaisir et fierté que

je te remets au nom de l'ensemble du conseil municipal la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent au titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales. Bravo et encore merci pour ton engagement, ton professionnalisme et ton sourire !

Emmanuelle, c'est en 1998 que vous réussissez le concours externe d'adjoint administratif. En 1999 vous rejoignez la mairie pour Saint Cyr les Annonay pour un poste de secrétaire de mairie adjointe. Dès 2001 vous êtes secrétaire de mairie et en 2005 vous êtes mutée à Gillonnay d'où nous vous avons débauchée en 2021 pour devenir notre responsable comptable et ressources humaines.

Le travail, c'est un facteur d'utilité collective et de statut personnel. Il représente également une valeur fondamentale, inscrite dans la Constitution et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tout homme a droit à un travail ». Ce droit au travail, c'est donc un bien précieux qu'il faut défendre inlassablement. Mais le travail a aussi besoin d'être valorisé. C'est tout l'objet de la remise de cette médaille : valoriser l'ancienneté et la qualité des services effectués.

Alors c'est également avec plaisir et fierté que je vous remets au nom de l'ensemble du conseil municipal la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent au titre de récompense pour 20 années au service des collectivités locales.

Bravo pour ces 20 années au service des habitants et des élus et encore merci pour votre engagement, votre technicité et votre bonne humeur !

Avant de terminer mon propos et donner la parole à Lysiane Dement, DGS, je vous souhaite à toutes et tous, au nom de mes collègues du conseil municipal, une très belle année 2024 une bonne santé, ainsi qu'à vos proches, et une belle énergie pour relever tous vos défis.

Merci à tous !

# DOSSIER

## 35 ans du jumelage

Le week-end du 7 et 8 octobre, une délégation d'élus a accompagné le comité de jumelage à Dogern, en Allemagne, afin de célébrer le 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos 2 villes.

M<sup>me</sup> le Maire et le Maire de Dogern, Fabian Prause ont re-signé l'acte de jumelage afin de réaffirmer notre volonté d'entretenir les relations entre nos communes.

Un week-end bien chargé avec une matinée de travail entre élus et membres des 2 comités afin d'imaginer et d'écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire commune, suivie de la visite de la toute nouvelle caserne des pompiers ou d'une très belle exposition de sculptures de paille.

À chaque repas, la convivialité et la bonne humeur étaient de mise.

Un grand bravo aux 2 comités de jumelage pour cette belle organisation et un grand merci à nos amis allemand pour leur accueil toujours si chaleureux.



En qualité de maire de Le Grand-Lemps, et au nom de tous mes collègues élus, je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui à Dogern, pour célébrer ensemble le 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage entre nos deux communes. Je suis très heureuse de voir tant de monde rassemblé pour fêter cet anniversaire après toutes ces années de rencontres régulières qui ont renforcé les liens d'amitié et d'estime réciproques.

Je veux tout d'abord avoir une pensée sincère, empreinte de reconnaissance, pour celles et ceux qui sont à l'origine du lien qui unit nos deux villes et ont contribué à faire de cette rela-

tion, à chacune des rencontres entre nos 2 villes, un moment de partage, d'authenticité et de convivialité. L'anniversaire d'un jumelage c'est une fête, mais c'est aussi un temps de mémoire et d'avenir : c'est la transmission d'un héritage. L'amitié entre nos deux villes est ancienne. Elle est profonde. Elle a, j'en suis persuadée, un bel avenir. Voilà 35 ans que fut officiellement scellée la décision de jumelage entre nos deux communes. En signant cette charte de jumelage, nos prédécesseurs avaient formé le vœu qu'elle puisse « sceller une amitié entre nos deux villes, et servir d'exemple aux

générations futures ». Leur vœu a été exaucé. Nos échanges ont permis aux familles de se connaître, de s'estimer et de forger entre elles une solide amitié.

Je tiens à les remercier personnellement pour leur engagement. Aujourd'hui, elles représentent pour les plus jeunes générations une parole d'espérance, une espérance d'enrichissement par la différence.

Ce jumelage est placé sous le signe d'une grande amitié entre nous, d'une volonté constante de découvertes réciproques et respectueuses de nos coutumes, de notre patrimoine, de notre environnement et de notre cadre de vie.

La force de nos échanges est née de ce besoin de partage et d'altérité bien au-delà de supposées barrières linguistiques et culturelles.

C'est à cela que servent les jumelages. À trouver chez les autres un peu de soi-même au-delà des différences de langues, de coutumes ou de traditions.

Pour qu'il y ait jumelage officiel, il faut, bien entendu, des volontés communales persuadées des bienfaits de l'échange et de la découverte. Cette volonté d'enrichir ses propres connaissances dans sa commune ou dans les communes proches fait partie intégrante d'un jumelage.

Un jumelage, c'est aussi un projet politique au sens noble du terme :

il concerne deux communes, deux communautés de vie.

Les échanges culturels, sportifs, ont permis des rencontres, des liens humains qui sont désormais le fer de lance du partenariat entre nos deux villes.

Tous ces liens initiés entre nos deux communes représentent un plus pour nos vies communales et intercommunales. Ils enrichissent nos expériences, nos horizons, les ouvrent, les complètent.

Ces liens favorisent plus de tolérance, de bienveillance, de générosité. Ils nous rendent meilleurs.

Nos deux villes ont su inventer ces relations qui permettent d'apprécier nos convergences et nos originalités. Continuons à partager ces plaisirs variés qui nous rendent si proches sans être identiques !

Un 35<sup>e</sup> anniversaire, c'est un symbole de durée et de succès et il mérite d'être célébré !

Afin de le célébrer dignement, j'ai le plaisir d'offrir à Dogern, au nom de la commune du Grand-Lemps, 35 rosiers jaunes cultivés par la roseraie Félix au Grand-Lemps !

35 rosiers pour 35 années, Jaunes parce que c'est la couleur de l'amitié.

J'ai aussi apporté un banc. C'est un banc un peu spécial qui porte le nom de « conversation ». Ce banc c'est le scellement d'une longue conversation entre nos deux communes qui je l'espère, durera autant que l'acier dont il est composé ! Alors joyeux anniversaire à notre jumelage !



Je suis convaincue que d'autres moments forts, d'autres rendez-vous viendront prolonger le lien entre nos deux communes et alimenter les souvenirs qui ont fait, font et feront notre jumelage.

Ce 35<sup>e</sup> anniversaire est un élan pour de nouvelles relations, pour construire ensemble un avenir toujours plus riche en découvertes et en amitié.

Nous devons ensemble continuer à insuffler une nouvelle dynamique à ce jumelage tout en préservant les identités locales !

Nous le ferons avec Fabian que je tiens à remercier sincèrement, ainsi que son épouse pour leur accueil toujours chaleureux et amical.

Je remercie également toutes les personnes, au Grand-Lemps et à Dogern, qui ont consacré du temps à cette organisation.

Grâce à vous, cet anniversaire est une belle réussite !

Un grand merci à tous pour les traductions !

Ein herzliches Dankeschön an alle für die Übersetzung !

Vive la France, vive l'Allemagne, vive le jumelage !



REPAS DE NOËL DE NOS AINÉS



Lydie Monnet

Le dimanche 3 décembre, 120 personnes ont été accueillies à la salle polyvalente de La Grange, préparée et décorée, par l'ensemble du conseil municipal et les bénévoles du CCAS pour le traditionnel repas de fin d'année. I

Quelle n'a pas été la surprise de chacun, en rejoignant la place choisie, de trouver devant lui, un set de table peint ou dessiné par l'ensemble des enfants des écoles. Un grand merci à eux tous qui ont mis mille couleurs sur les tables et ainsi réjoui les convives. Bravo et à l'année prochaine !

De l'apéritif jusqu'au dessert, une fois encore offert par la boulangerie « La Mie du Grand-Lemps », tout a été préparé, concocté par nos commerçants lempsiquois qui ont fait de ce repas une réussite gastronomique, ravissant les papilles. Nous les remercions vivement pour leur implication et leur serviabilité.

Alors qu'arrivait le dessert, André Ugnon et Marie-Françoise Julien ont eu le plaisir de distribuer à chaque personne ou famille, le livre : Mémoire des anciens. Ce moment a été l'occasion d'échanger, pour certains des souvenirs ou pour d'autres, peut-être plus jeunes, de découvrir la vie d'antan.

Les convives ont pu, manger, boire et danser jusque tard dans l'après-midi. C'est toujours une journée pleine d'émotions, de retrouvailles,



de discussions à bâton rompu, de rigolade ! On fête la fin de l'année, on retrouve la magie de Noël !

Nous avons, bien sûr, eu une pensée pour nos anciens qui nous ont quittés et ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre du fait de la maladie. Nous avons également accueilli avec grand plaisir les nouveaux bénéficiaires participant pour la première fois.

« On se surprend toujours d'une rencontre que l'on espérait, mais aussi de celle que l'on attendait pas. Dans tous les cas, ce sont toujours des instants de vie que l'on apprécie ».



REMISE DES COLIS

Cette année, le CCAS a opté pour une remise des colis conviviale afin que les bénéficiaires puissent se rencontrer, se retrouver, discuter entre eux et avec les bénévoles et les élus.

C'est donc le vendredi 8 décembre qu'élus et membres du CCAS ont accueilli en mairie, sur la journée, les personnes qui n'avaient pas choisi le repas.

Avec ce colis, chaque foyer s'est vu remettre un exemplaire du livre : Mémoire des anciens. Distribution qui a vu les langues se délier sur les histoires d'autrefois.

Cette journée chaleureuse et riche en émotions, a été l'occasion pour beaucoup d'échanger sur la vie de tous les jours, la santé, les projets, avec souvent cette expression : « On ne se voit pas si souvent ! ». Cela en grignotant un gâteau, piochant une ou deux papillotes, buvant un verre de jus de fruit, un café.



vous accompagnent dans les actes essentiels de la vie, selon les besoins pour :

**L'Entretien de la maison :**

- Entretien du linge, repassage
- Ménage

**Les services aux seniors :**

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts
- Transport accompagné (courses)
- L'accompagnement du handicap :
- Aide aux repas, à la toilette, à l'habillage/déshabillage, au lever/coucher, aux transferts
- Transport accompagné (courses)

Ces prestations peuvent être financées, sous certaines conditions par l'APA, les caisses de retraite, les mutuelles, la CAF. Elles ouvrent droit à un crédit d'impôts. Les CESU sont acceptés.

(L'association peut vous accompagner dans vos démarches de demande de prise en charge financière).

Depuis début décembre, l'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) a intégré ses nouveaux bureaux au sein de la mairie. En effet, désormais vous pouvez venir les rencontrer dans l'ancien local de la police municipale qui jouxte la médiathèque. Pour faciliter la pause méridienne des salariés, la municipalité leur a également mis à disposition un coin repas et repos.

L'association ADMR de BEVENAIS-LE GRAND-LEMPS intervient chez toute personne ou famille ayant besoin d'un accompagnement pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial ou tout simplement pour bien vivre chez soi.

16 aides à domicile et auxiliaires de vie interviennent à votre domicile tous les jours de la semaine et

**ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE**

ADMR de BEVENAIS - LE GRAND-LEMPS  
5, rue Joliot-Curie  
38690 LE GRAND-LEMPS  
04 76 55 52 92  
admr@admrlins.org



**Dimanche 3 mars 2024 : Apéritif avec vente de bugnes à partir de 10h30 Salle St Joseph à Bévenais**

## L'entretien de la commune : l'affaire de tous



Pour le bien vivre ensemble la municipalité souhaite rappeler les arrêtés en vigueur qui reprennent les règles à appliquer afin que chacun puisse profiter d'une commune propre et agréable à vivre.

### Arrêté n° 2015/046 du 13 juillet 2015

Propreté des trottoirs, des voies, des espaces publics et des lieux

ouverts à la circulation publique Article 9 :

Les voies et les espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. Ils doivent respecter les prescriptions ci-après.

#### Article 10 :

Prescriptions :

- Il est rappelé que la propreté des trottoirs et caniveaux relève de la responsabilité des riverains, propriétaire ou locataire au droit de sa façade. Afin de préserver la sécurité et la salubrité publiques, les trottoirs et caniveaux doivent être nettoyés et balayés régulièrement par eux-mêmes :

- Dans l'intérêt de la circulation, de la sécurité et la salubrité publiques, les trottoirs et caniveaux doivent être balayés afin d'en ôter les obstacles divers tels que : les débris, les mégots de cigarettes, les papiers, les feuilles, les déjections diverses.

- À l'automne lors de la chute des feuilles, les propriétaires riverains sont tenus dans le moindre délai de balayer les feuilles mortes, chacun au droit de sa façade. Les feuilles ne doivent pas être poussées à l'égout car les bouches d'égout doivent demeurer libres.

- Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de dégager un passage et de sécuriser le trottoir de leur propriété (voir arrêté n° 13/03 du 08

février 2013 - Voir ci-dessous extrait).

Les neiges et les glaces ne doivent pas être poussées à l'égout car les bouches d'égout doivent demeurer libres.

Extraits arrêté n° 2015/046 du 13 Juillet 2015

### Arrêté n°13/03 du 8 février 2013

#### Article 1 :

- Les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et caniveaux se trouvant devant leurs immeubles.

- Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires devront participer au déneigement et seront tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

- S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1.5 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de clôture.

- En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

- S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.

#### Article 2 :

- La neige devra être mise en tas qui seront enlevés par les services de la commune lors du déneigement des voies communales.

#### Article 3 :

- Pour les ménages composés uniquement de personnes de plus de 70 ans, la commune tient ses services techniques à leur disposition pour débayer gratuitement le trottoir en cas de chute de neige ou de verglas.



Christophe Pezet



## Redonnez vie à votre carrière avec énergie et enthousiasme !!



Nous sommes là pour vous aider à retrouver la motivation, le plaisir et la confiance dans votre vie professionnelle.

Notre approche d'accompagnement repose sur **quatre piliers : la découverte de soi, la compréhension du métier et des missions, l'analyse de l'environnement de travail et la prise en compte de vos impératifs** (rémunération, horaires, etc.).

Ainsi, nous vous offrons l'opportunité de clarifier vos aspirations, de mettre en valeur votre parcours, d'identifier vos potentiels et de détenir les clés du succès.

Partez avec un projet professionnel concret, en phase avec vos aspirations personnelles, pour une vie pleine de sens et d'alignement.

## Taille des haies : protégeons la nature.

Les oiseaux font leurs nids... L'Office Français de la Biodiversité (OFB) préconise de ne pas tailler les haies ni de couper les arbres entre le 16 mars et le 15 août.

Les haies sont les championnes de la biodiversité en milieu agricole. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales et animales, y compris des espèces protégées. Quand elles sont bien gérées, elles peuvent accueillir jusqu'à 35 espèces de mammifères, 80 espèces d'oiseaux, 8 espèces de chauve-souris, 15 espèces de reptiles-amphibiens ou 100 espèces d'insectes. D'où l'importance d'avoir

des haies hautes, larges et reliées entre elles.

Les haies rendent aussi de nombreux services aux agriculteurs : protection des cultures contre le vent, bien-être des troupeaux, lutte contre l'érosion des sols, fourniture de bois ou de litière, refuge d'auxiliaires de cultures et de pollinisateurs...

À partir de mi-mars, la saison de reproduction et de nidification des oiseaux commence. Pour protéger les oiseaux pendant cette période, la Politique agricole commune (PAC) interdit aux agriculteurs de tailler les haies du 16 mars au 15 août.

Afin de ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale de leur cycle de vie, l'OFB encourage les collectivités, les professionnels et les particuliers à éviter la taille des haies et l'élagage des arbres de début mars à fin août, sans préjuger de l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé qui s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts.

Extraits préconisations OFB  
[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

## OXÉO GROUPE OXÉO

Le Groupe Oxéo, avec son réseau de partenaires sélectionnés et ses différentes entités, intervient en **FORMATION, CONSEIL et BILAN de COMPETENCES** dans les entreprises et auprès des particuliers.

Le Groupe Oxéo impliqué dans une démarche RSE partage des valeurs humanistes avec les partenaires intervenants et les clients depuis la création en 2013.

## CONTACTEZ NOUS



09 50 88 36 08  
contact@groupeoxeo.fr  
23, rue de la République,  
38690 Le Grand LEMPS

## Portrait de Christiane Douillet



1943, le grand-père de Christiane sur son lit de mort reçoit le dernier sacrement. Le père Mermet, curé du village décroche le crucifix et chante le Minuit -Chrétiens car ce chant religieux est une histoire commune entre le « rouge et le curé ». Ce chant est constitué d'un fait de « guerre » commun aux deux hommes : cette étrange nuit de Noël de 1914 dans les tranchées, où les soldats allemands et français avaient traversé ensemble le no man's land pour fêter Noël ensemble ; le Père Mermet et Paul Gentil étaient de ceux-là. Il en va ainsi dans l'existence où lors de rares moments la petite Histoire s'impose à la Grande.

### CELLE QUI FOUILLE DANS NOS MÉMOIRES

Les grands parents de Christiane Douillet (née Gentil) étaient comme beaucoup de familles de cette époque, c'est-à-dire un père communiste et une mère catholique pratiquante, un cliché presque traditionnel. Paradoxalement, lors de sa fin vie en

Avec son époux André, ils avaient un commerce d'électricité au centre-ville, à cette période le centre était animé en permanence, les transhumances de troupeaux, les défilés, les bistrot trop bruyants...

Inlassablement Christiane Douillet recherche des documents, établit des liens entre les familles du Grand-

Lemps, les meurtres, les déraillements de trains organisés par la résistance, les non-dits des familles parfois...

Elle prend des photos de tout ce qui peut faire souvenir. Il y a chez elle une urgence à témoigner, à raviver nos mémoires.

On sent que pour Christiane il ne s'agit pas d'accumuler pour le plaisir, il lui faut raviver nos mémoires arrogantes, comme si elle avait l'intuition que l'on ne sait pas qui l'on est si l'on ne sait pas d'où l'on vient.

Cette insatiable tête chercheuse accumule des documents, sur la Résistance au Grand Lemps, celle du Vercors et des Chambarans. Des références pour trouver des descendance de familles.

Elle dit: «j'arrive à un âge où il me faut transmettre, ne rien jeter sans savoir ce que l'on jette, il me faut faire suivre ».

Ne lui dites pas qu'elle est une retraitée hyperactive, elle n'aime pas ça, c'est juste qu'elle estime qu'il y a une urgence à maintenir vivantes nos mémoires de lempsiquois !



Roger Bayot

## Fête de la poésie le vendredi 31 mai 2024

### LA POÉSIE EST L'AVENIR DE L'HUMANITÉ...

Le rôle de la poésie est de livrer une autre représentation de notre monde, seul le poète peut révéler la beauté du monde, par sa vision particulière : il amène le lecteur à interroger son rapport à ce qui l'entoure. La poésie est une réponse à notre monde désenchanté.

La poésie est parfois faite de contestation de l'ordre établi, elle met en lumière les vices de nos sociétés, par son écriture condensée elle frappe nos imaginations et nos mémoires tout comme elle replace les événements et les choses à leurs justes valeurs.

Ce n'est pas pour rien qu'elle revient en force dans notre avenir incertain, de même que des scientifiques de haut vol appellent au secours la poésie, puisque nous sommes à la fois nos victimes et nos bourreaux il convient de (re)penser en commun notre avenir.

La poésie écrit entre les lignes de nos textes et redonne un sens aux mots, là où les discours utilisent les mêmes mots pour soi-disant dire des choses différentes.

Nous savons que la poésie ne nous préservera pas de tous nos maux, mais elle s'adresse à notre intelligence sensible comme un rempart aux intelligences

artificielles dominantes. Certains poètes revendiquent même la poésie comme une religion laïque qui serait indispensable face à l'incertitude du Monde, celle-ci a une fonction fabulatrice qui donne quelque chose à espérer.

Le développement d'une politique culturelle contribue à l'attractivité de notre commune, mais la poésie participe au lien social et à l'épanouissement personnel des citoyens.

Lors de la première édition de la Fête de poésie de 2023, nous avons repéré que de nombreux lempsiquois enfants et adultes écrivaient des poèmes et c'était une bonne nouvelle.

Nous n'irons pas jusqu'à écrire sur les frontons de nos écoles : « nul n'entrera ici s'il n'est poète », mais l'accès et la valorisation de la poésie sont un vrai choix politique de notre municipalité.

Pour les lempsiquois\* qui sont motivés pour lire leurs poèmes en public vous pouvez vous inscrire en Mairie à partir du LUNDI 19 FÉVRIER 2024 par mail :

Mail mairie : [mairie@legrandlemps.fr](mailto:mairie@legrandlemps.fr),

\*Selon places disponibles.

## Le livre d'une vie



Nous connaissons Laëticia Garcia et sa boutique située au centre-ville de notre commune « Le Voile du Futur », mais elle est aussi une romancière, elle vient d'achever et d'éditer son premier roman, long texte empreint de fantastique.

Ce long roman qui porte le titre de son héroïne : « EMMA TRENT, l'héritage d'une vie » est sans doute une projection de sa propre existence de femme. On la croit facilement lorsqu'elle explique qu'elle a commencé son

livre à l'âge de douze ans. L'héroïne du roman, Emma Trent est dotée de pouvoirs exceptionnels, ses humeurs semblent s'accorder aux caprices du temps. Serlana, le Roi du Royaume de l'Ombre, semble trop intéressé par les visions d'Emma pour être honnête.

Emma Trent prendra-t-elle le risque d'accepter ses dons ?

En ce qui concerne Laëticia elle accepte ses dons par ses activités de bien être qu'elle propose à ses patients. Et sous son accueillant sourire est-elle un peu sorcière ? Elle semble avoir écrit des poèmes dès son apprentissage de la lecture ou alors elle n'a accepté d'écrire que pour faire des poèmes, tant la passion de l'écriture semble lui coller à la peau.

On peut trouver EMMA TRENT L'HERITAGE D'UNE VIE sur le numérique: Amazon, FNAC et en version papier LIBRINOVA. Lecture accessible à partir de 12 ans.

**Energétiquement,**  
**Le Voile du Futur**  
**Laëticia Garcia**

**31 rue de la république**  
**38690 Le Grand Lemps**  
**09 54 63 38 35**  
**[www.levoiledufutur.com](http://www.levoiledufutur.com)**



## Maurice Ravix

Après un arrêt fortuit d'activité professionnelle, je me suis intéressé à la peinture.

Enfant, j'étais passionné par le dessin au fusain, puis, plus tard par la peinture.

Dans mes œuvres, je puise mon inspiration dans la nature, mes voyages et surtout les œuvres qui me touchent.

Mes tableaux sont divers et variés. Mon parcours est celui d'un autodidacte.

Je travaille au pinceau et au couteau, avec huile et acrylique.

Ma démarche est de faire plaisir aux personnes qui découvriront mes tableaux.



## Clarisse Mabilon



Il y a 21 ans déjà, à l'âge de 45 ans, après une thérapie de deux ans sur mon enfance chahutée, j'ai commencé à faire danser mes feutres de couleurs sur du papier.

La noirceur du passé s'est dissipée en un bel arc-en-ciel de mots avec une musique de vers.

La parution de deux recueils :

- 2011 : Pirouette d'écriture
  - 2013 : Lune de soleil
- m'a permis de partager 27 poèmes.

5 histoires pour enfants et un abécédaire regroupant 80 textes sont en cours de réalisation.

Lempsiquoise depuis février 2023, je prends le temps de m'installer dans cette très belle commune dynamique des Terres Froides où je me sens très bien.

Au plaisir de vous rencontrer et de partager quelques mots couleurs arc-en-ciel.

Clarisse MABILON



# ■ Ça se passe sur la commune

## EHPAD



En cette fin d'année, le programme des résidents de l'EHPAD du Grand Lemps a été bien chargé.

Leur animatrice, Emmanuelle Petit, leur a réservé un programme festif, comme :

- Un goûter de Noël concocté avec la psychologue Céline Fabbri et animé par la chorale de l'EHPAD qui se

préparait depuis plusieurs semaines avec Sabine Perrin de l'école de la voix,

- Une participation au marché de Noël du Grand Lemps pour vendre les productions des résidents,

- Une rencontre intergénérationnelle pour 4 de nos résidents avec les enfants de l'école Saint Pierre d'Ap-

priou pour évoquer l'école d'avant. Ce fut l'occasion également pour les enfants de l'école de faire profiter les résidents de leurs chants de Noël. Rencontre qui a été suivie d'un goûter partagé.

- Des rencontres intergénérationnelles avec les enfants du centre de loisirs Lucie Aubrac du Grand Lemps sur la conception de décorations de Noël en pâte à sel,

- L'arbre de Noël des enfants du personnel à l'EHPAD avec la venue du Père Noël qui a ravi petits et grands,

- Le 24 décembre 2023 après-midi, M<sup>me</sup> Paillet est venu lire des contes de Noël aux résidents,

- Et enfin, un dimanche après-midi musical animé par Sabine Perrin et sa chorale Muzik'App sur le thème des chants de Noël.

## Téléthon

Cette année le Téléthon s'est déroulé le samedi 9 décembre 2023, plusieurs animations ont été proposées par différentes associations de Le Grand-Lemps. Tout d'abord des photos avec Spider-man, les Stormtroopers mais aussi avec les pompiers. De plus, un défi contre les pompiers, la fabrication de cosmétique ou encore une tombola ont fait le plaisir de tous. Tout ceci était accompagné d'une vente de saucissons briochés et d'une buvette. Plus tard dans la journée s'est déroulé un match de handball au gymnase. Tout l'argent collecté grâce à toutes ces animations était au profit du Téléthon.

Au total, ce sont environ 1575 € qui ont été récoltés pour cette cause. Cette somme servira à financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires essentiellement, mais aussi sur d'autres maladies génétiques rares. Cet argent est également utilisé pour aider au quotidien et accompagner les malades surtout atteints de myopathie.



## Boîte aux lettres du Père Noël

Cette année encore, la boîte aux lettres du Père Noël a été installée pour le plaisir des plus petits. Se trouvant sous les Halles, elle a, cette année, récolté plus de cent vingt lettres

provenant d'enfants lempsiquois et des alentours. Espérons que le père Noël a su répondre généreusement à toutes ces demandes.



# ■ La vie scolaire

## École La Farandole

Votre enfant est né en 2021 (2020 ou 2019), il est en âge de fréquenter l'école maternelle publique du Grand-Lemps. L'équipe constituée de trois enseignantes et trois AT-SEM expérimentées accueille les enfants dans 3 classes, au sein de locaux spacieux et bien équipés.

L'école fonctionne 4 jours par semaine (LMJV) de 8h20 à 11h30 et de 13h20 à 16h30. Un service périscolaire municipal vous donne la possibilité de déposer vos enfants à partir de 7h30 le matin et de les récupérer jusqu'à 18h30 le soir.

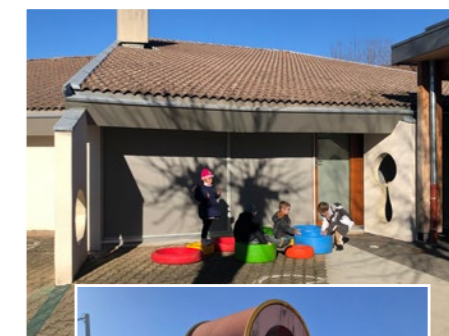
**Alors n'hésitez pas ! Prenez contact dès à présent avec la Mairie auprès de M<sup>me</sup> Caroline Boyer, Directrice du Pôle Enfance, en charge des inscriptions,**

**par téléphone : 06.08.63.18.18 ou Mail :**

**periscolaire@legrandlemps.fr**

**Elle vous communiquera la procédure à suivre.**

**Si vous souhaitez préalablement des renseignements sur l'école, vous pouvez appeler la Directrice, M<sup>me</sup> Fatiha Assous au 04.76.55.86.57, elle se fera un plaisir de répondre à vos questions.**



## L'école du blog : les apprentis journalistes du collège du Grand Lemps



Tous les jeudis, de 13h à 14h, nous sommes vingt-trois élèves volontaires, de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, rassemblés au CDI du collège Liers et Lemps pour une activité extraordinaire : L'école du blog.

Cette activité a été créée en 2014 par la communauté de communes de Bièvre-Est, à l'initiative en particulier de M<sup>me</sup> Willemez, Directrice du pôle

Lecture Publique et Développement Culturel sur le Territoire. Elle a été mise en place en 2015, au collège Liers et Lemps par M. Chavant, professeur documentaliste et référent culture.

L'école du blog nous permet de nous initier par la pratique à la réalisation de reportages permettant de présenter tout ce qui se passe en matière culturelle sur notre territoire. Nous sommes présents par exemple, lors des événements de la médiathèque La Fée Verte, lors du festival Ticket Culture, lors des sorties scolaires et des nombreuses activités culturelles et sportives proposées au collège Liers et Lemps (résidences d'artistes,

venue d'écrivains, spectacles..).

Chaque semaine, nous nous entraînons à filmer, photographier, interviewer, faire des montages photo, audio et vidéo. Nous touchons à TOUT dans la bonne humeur. Nous bénéficions également d'ateliers de formation animés par des intervenants de l'association La Maison de l'image (Grenoble). Ce programme de formation est financé à la fois par la communauté de communes de Bièvre-Est et le département de l'Isère. Chaque année, nous produisons plus d'une vingtaine de reportages que nous vous invitons à découvrir sur le site : <https://www.lecoledublog.fr>

## Matinée portes ouvertes aux Tilleuls !

Les inscriptions à l'école privée «Les Tilleuls» sont ouvertes dès l'âge de 2 ans et possibles tout au long de l'année. Si vous souhaitez en savoir plus ou découvrir l'école ainsi que son projet pédagogique axé sur l'ouverture à soi et aux autres, rendez-vous le samedi 16 mars matin !

L'école offre un environnement éducatif complet, comprenant 4 classes allant de la Toute Petite Section au CM2. Nous mettons en œuvre des méthodes pédagogiques éprouvées (enseignement de l'anglais dès la maternelle, ateliers inspirés de Montessori et Phonozoo, utilisation des Alphas, PIDAPI,...). Notre engage-

ment se traduit également par un accompagnement personnalisé des élèves tout au long de leur parcours scolaire. Ils bénéficient d'outils pédagogiques innovants tels qu'une table d'exploration en maternelle, des tablettes, des ordinateurs portables, des casques anti-bruit, des coussins d'assises dynamiques... Rejoindre « Les Tilleuls », c'est offrir à votre enfant une éducation enrichissante, épanouissante et adaptée à ses besoins.

**www.ecole-les-tilleuls.fr**

**Facebook : @lestilleuls.38690**

# La vie économique

## Marché de Noël 2023



L'équipe du comité des fêtes Les Lempsiquois a orchestré un marché de Noël chaleureux le 16 décembre 2023, offrant un moment convivial aux habitants du Grand-Lemps et des alentours avant les festivités de Noël. Cette année la dynamique commerciale lempsiquoise a participé aussi à l'organisation de cet événement. Pour cette troisième édition, plus d'une quarantaine d'exposants se sont regroupés place du château et au foyer municipal, offrant un moment agréable tant aux petits qu'aux grands. La maison du Père Noël et la présence de ce dernier ont ajouté une dimension magique à

l'événement pour les plus petits. Des tours de calèche avec la Mère Noël étaient aussi possible pour accentuer la magie de Noël. Pour les plus jeunes et pas que, une chasse aux trésors chez nos commerçants était organisée toutes les heures de 10 heures à 16 heures. Pour couronner le tout, un château gonflable était à disposition ainsi qu'une tombola pour le plaisir de tous. Bien évidemment le public a pu se restaurer avec une buvette accompagnée d'un bar à huîtres. Rendez-vous en décembre 2024 pour une nouvelle édition.

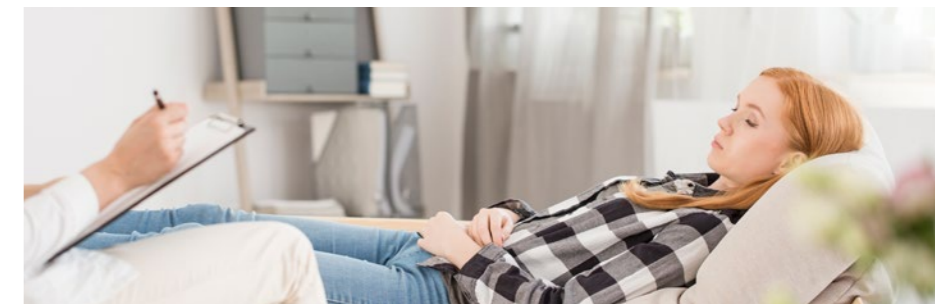


## Anne-Laurence Gacon

KINESIOLOGUE - AURICULOTHERAPEUTE - HYPNOTHERAPEUTE  
VOYAGES AU TAMBOUR



Lors de mes séances de kinésio- logie, j'utilise différents outils tels que la chromothérapie dans l'auriculo- thérapie, l'hypnose et les voyages au tambour. Ces outils me permettent d'accompagner les personnes dans leur processus de guérison et de les aider à mieux comprendre et libérer les sources de leurs blocages émo- tionnels et physiologiques. La chromothérapie utilise la cou-



leur sur des points précis du pavil- lon de l'oreille pour aider à libérer la charge émotionnelle négative liée à des traumatismes, chocs, sou- venirs difficiles. L'hypnose, quant à elle, permet d'accéder à l'incon- scient, d'explorer et de transformer les croyances limitantes, les com- portements problématiques et les schémas de pensée négatifs. Enfin, les voyages au tambour sont une pratique chamanique qui permet de se connecter à son monde intérieur tout en favorisant la détente et la relaxation.

En combinant la kinésio- logie à ses différentes techniques complémen- taires, vous profitez d'une séance sur-mesure, basée sur vos besoins et objectifs. N'hésitez pas à me contacter pour en savoir plus sur la manière dont ces approches peuvent vous ac- compagner.

**Tél. : 06 50 20 66 20**  
**www.annelaurencegacon.com**  
**Tarif : 50 euros / Durée : 1h30**

## Multi Services Alix Taverne



Originnaire du Sud de la France, notre petite famille s'est installée depuis 5 ans dans cette belle région iséroise. Aujourd'hui, je vous propose mes services d'entretien, de réparation et d'aménagement de vos jardins et



maisons après établissement d'un devis gratuit. J'ai décidé de créer mon entreprise de multi services afin d'exploiter mes qualités manuelles et mon sens de la rigueur acquis dans l'armée de l'air aux postes de mécanicien et chaudronnier.

**Adresse : 7 allée du Pré fessoles 38 690 Le Grand-Lemps**  
**Mobile : 06.46.54.02.03.**  
**Adresse mail de contact : tavernemultiservices@gmail.com**

# ■ La vie associative

## Comité de jumelage



Nous avons fêté le 35<sup>e</sup> anniversaire du jumelage les 6/7/8 octobre 2023 à DOGERN. Une soixantaine de Lempsiquois étaient présents ainsi que M<sup>me</sup> le Maire du Grand Lemp et plusieurs conseillers municipaux.

L'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2023 a élu son nouveau Conseil de direction : Béatrice Bouzon, Eugénie Poitevin, Hervé Rabatel, Félix Ménigoz, Dominique Blanc, Emmanuelle Frossard, Michel Cuzin, Annie Gacon, Alain Blondel.

Le 6 décembre 2023, le conseil de direction a élu le bureau :

- président : Alain Blondel,
- vice-présidente : Emmanuelle Frossard,
- trésorière : Annie Gacon,
- trésorier adjoint : Michel Cuzin,
- secrétaire : Dominique Blanc,
- secrétaire adjoint : Félix Ménigoz.

Les projets de l'année 2024 ont été présentés : activités pour les enfants et les jeunes avec le collège et les écoles ; avec les jeunes pompiers ; repas annuel... Nous aurons l'occasion de vous en reparler.

Le 22 décembre 2023, le Comité a présenté ses activités au Conseil municipal des Enfants en soulignant l'importance du jumelage avec nos amis allemands de Dogern ainsi que les différentes manifestations partagées par les deux communes.

Il a été rappelé que le but du comité est de favoriser les échanges entre les familles et en particulier entre les jeunes en utilisant tous les moyens modernes de communication à leur disposition. Ils ont pu « jouer » avec la langue allemande grâce à des jeux, et ainsi se rendre compte que la langue allemande est accessible à tous.

Le collège du Grand Lemp, conjointement avec le

Comité de Jumelage, organisera un petit déjeuner allemand le 6 février 2024 pour les 60 élèves apprenant et ayant choisi en deuxième langue ou en section bilangue, l'allemand.

Il s'agit de commémorer le Traité Franco-Allemand du 22 janvier 1963, et d'apprécier ce petit déjeuner bien différent du nôtre. Sur invitation du Collège nous serons aussi présents le 22 mars 2024 à la journée des langues.

### Week-end franco-allemand 16 et 17 mars 2024

Nous avons invité le comité de jumelage Allemand à ce week-end. Ils proposeront la vente de spécialités allemandes (charcuterie, bières, etc.) sur le parvis du Foyer Municipal le samedi 16 mars de 10 h à 14 h et le dimanche 17 à la salle de La Grange à partir de 11 h.

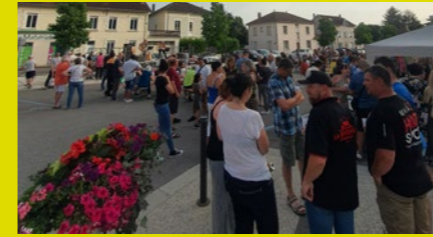
### Notre repas annuel, choucroute

Il aura lieu le 17 mars 2024 à la salle LA GRANGE à partir de 11 h pour l'apéritif. Chacun pourra se régaler ensuite avec un repas complet. Comme d'habitude la journée sera aussi musicale et dansante avec le groupe Musiques à Facettes. Ce repas est ouvert à tous les Lempsiquois, adhérents et non-adhérents. Réservez cette date et inscrivez-vous auprès d'Annie GACON au 06 68 24 41 20. Venez nombreux avec vos amis.

À l'occasion de ce week-end, nous solliciterons les commerçants pour orner leurs vitrines aux couleurs allemandes.

**Bientôt d'autres informations  
sur notre site jumelage-le-grand-lemps-dogern.  
webnode.fr/**

## Appel à candidatures : Comité des Fêtes Les Lempsiquois



Les Lempsiquois, Comité Des Fêtes prépare avec la ville de Le Grand-Lemps la prochaine édition de la Fête de la Musique, qui aura lieu le vendredi 21 juin 2024 place du château.

Un appel aux musiciens et musiciennes amateurs ou confirmés est lancé. Cet événement permet aux groupes amateurs de se faire connaître du public. La Fête de la Musique, c'est l'occasion de faire découvrir à un large public des musiques de tous les styles.

C'est pour cette raison que le comité des fêtes « Les Lempsiquois » recherche musiciens et chanteurs, en groupe ou en solo ; chorales ; fan-

fares ; DJ ; danseurs pour participer à cette nouvelle édition.

Ils pourront partager leurs talents et faire vibrer les lempsiquois et lempsiquoises.

Pour participer à cet événement, les artistes sont invités à poser leur candidature par mail à : [comitedes-fetes@legrandlemps.fr](mailto:comitedes-fetes@legrandlemps.fr) ou via message Facebook, Instagram.

## La nouvelle année au Hand Bièvre Terres Froides



Le constat est sans appel : les résultats sportifs de chacune des catégories donne entière satisfaction aux responsables de collectifs mais aussi aux parents des plus jeunes licenciés et autres supporters : cohésion, camaraderie, envie et motivation sont les maîtres mots de chacune des rencontres ! Les tribunes des matchs à domicile ne désespèrent pas et toutes les journées « handball » sont un vif succès!

Présents sur les derniers événements du mois de décembre tels que le Téléthon ou les marchés de Noël, les représentants du bureau ont à cœur de démontrer leur implication sur le bassin associatif local.

Avant la trêve des confiseurs, c'est dans la bonne humeur et certainement avec un peu de magie de Noël que des tournois parents/enfants ont été disputés pour les collectifs jeunes et d'autres thématiques seront abordées en réunion de bureau : la préparation du

traditionnel Loto du 3 mars 2024 et de la 3<sup>e</sup> édition de la Saint Patrick le 22 mars 2024.

Le bureau profite de ces quelques lignes pour souhaiter à l'ensemble des lecteurs de ce bulletin municipal, une excellente année 2024... Pour sa part le club a reçu son cadeau de Noël : organiser les finales de Coupe de l'Isère, au gymnase l'Envol à Apprieu le 25 mai 2024 ! Cette compétition plus connue sous le nom de Coupe « Jacques Battu », sera un événement très important pour le bureau directeur et l'ensemble des licenciés... en effet, Jacques, tragiquement disparu en octobre 2007, Président du Comité de l'Isère de Handball durant de nombreuses années, a également été une grande figure bénévole sein de son club de cœur : le Hand Bièvre Terres Froides ! Lui rendre cet hommage sera assurément un immense moment d'émotion et de fierté pour cette association pour laquelle il aura tant donné.



Les Restos Plus Près organisent une manifestation sportive composée de 2 trails et une marche familiale au départ de Montferrat dont les bénéfices iront en totalité à l'association des Restaurants du Cœur de l'Isère et permettront de venir en aide aux personnes qu'elle accueille notamment au sein des communes de La Bâtie Divisin, Chirens, Le Grand Lemps, Charavines, St Geoire en Valdaine.

- Une date : le 24 mars 2024
- Trois parcours :

- Le Cœur tendre : marche

ou course en famille 7 km et 180m de dénivelé positif  
 - Le trail du P'tit Cœur : 15 km et 460m de dénivelé positif  
 - Le trail du Grand Cœur : 26 km et 815 m de dénivelé positif

Les tracés emprunteront les chemins et routes de Montferrat, St Sulpice des Rivoires, Massieu et St Geoire en Valdaine.

**Les 3 courses se dérouleront dans l'esprit des Restaurants du Cœur : pas de classement, ni de chronométrage mais beaucoup de solidarité, de convivialité et de partage.**

**Renseignements et inscriptions aux courses et repas sur le site : <https://www.trailducoeur.org>**

Alors comme disait Coluche : **« on compte sur vous ! »**



## Fête des initiatives Samedi 17 février 2024

**THÈME : « TOUT REMPLACER À LA MAISON »**

- Présence d'un **Maître-composteur**. Charlotte Barbut, accompagne les collectivités et les particuliers, pour installer des sites de compostage partagés et faire adhérer les habitants à la pratique du compostage de proximité.
- Philippe Julien, Informera et conseillera sur la partie technique pour la pose de **panneaux photovoltaïques** pour de l'autoconsommation.
- L'association Festi'Lemps, proposera **jeux en bois et jeux de société** : bonne humeur et ambiance garantie.
- Professeur de Hatha **Yoga**, thérapeute en Ayurvéda, Adeline Moreau, propose un instant de découverte du Yoga, accessible à tous. Inscription : [contactcentredurga@gmail.com](mailto:contactcentredurga@gmail.com)

• L'association « du Cœur à l'œuvre » animera un **atelier** de transformation d'un tee-shirt, en un sac.

• « Passion créations Santelyne », création 100% récup en tissus.

**Gratiféria** (emmenez ce qui ne vous sert plus, et repartez avec quelque chose de gratuit), « Réparons-y Ensemble » et son équipe de bricoleurs, exemples de zéro déchet dans une maison, coin pour un **Goûter partagé**, on offre le sirop, (emmenez gâteaux découpés, douceurs et délices ...)

**Fête des initiatives 17/02/2024 - Foyer Municipal, Place du Château, Le Grand Lemps de 14H à 18H, gratuit, organisée par l'association Initiatives Pour Demain. [initiatives38690@gmail.com](mailto:initiatives38690@gmail.com) facebook : Initiatives Pour Demain**



## Le Lempsichœur fête ses 40 ans



En mars 2024, le groupe vocal du Grand Lemps fêtera ses 40 ans d'existence. Pour l'occasion, les choristes organiseront un week-end festif à la salle polyvalente LA GRANGE au GRAND LEMPS.

- **Vendredi 22 mars à 20h30, soirée Bal folk et danses celtiques animée par les Korrigans de Voiron.**

Buvette sur place, crêpes et cidre. Animation et guidage avec les danseurs des Korrigans.

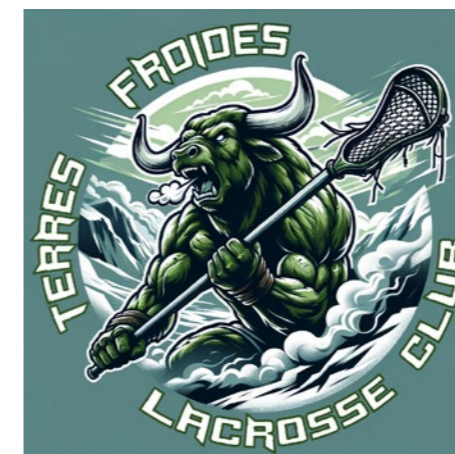
- **Samedi 23 mars, exposition de photos et après-midi de chansons**

proposées par Le Lempsichœur, avec participation du public.

- **Dimanche 24 mars à 17h, concert du Lempsichœur avec ses musiciens.** Présence des quelques anciens chefs de chœur avec leurs

chants préférés. En seconde partie, répertoire actuel avec des chants de variété française d'aujourd'hui.

Nous vous attendons nombreux pour ces moments de réjouissance !



Le Lacrosse un sport nouveau près de chez nous éveille déjà une certaine curiosité. Aujourd'hui des initiations gratuites ont été orga-

nisées et nous souhaitons remercier le soutien de la mairie pour leurs aides.

De nouvelles animations seront à prévoir lors de ce premier semestre 2024 en Isère et nous l'espérons au plus près de chez vous.

L'association Terres Froides Lacrosse Club se dévoile et se construit de plus en plus avec une présence sur les réseaux sociaux et par email. Rien de plus simple : tapez notre nom sur les réseaux !

Récemment, les représentants de notre association étaient pré-

sents, au sein d'une équipe italienne, à Prague pour un tournoi accueillant des équipes du plus haut niveau européen. Ce fut un weekend couronné de succès puisque l'équipe se classe dans la première moitié et surtout : nous sommes impatients de partager notre expérience avec vous.

Nous sommes actuellement sur la préparation d'un repas : Le Rougail du Lacrosse.

**Vous pouvez nous contacter sur les réseaux sociaux, Facebook et Instagram, par email [terresfroideslacrosseclub@gmail.com](mailto:terresfroideslacrosseclub@gmail.com) et au 06.70.95.61.86.**

# La Compagnie Vocale vous emmène en VOYAGE



La Compagnie Vocale est de retour au Grand-Lemps le samedi 30 Mars 2024 avec son nouveau spectacle.

Vous étiez 500 en mars 2023 à avoir aimé PARADIS BLANC, vous allez adorer « VOYAGE ».

La mise en scène originale, les décors, les costumes, les maquillages, les lumières, les effets spéciaux vous inviteront à changer de lieu et d'ambiance tout au long de ces 2 heures de spectacle.

C'est aussi l'occasion de faire la fête et, comme à chaque fois, nous profiterons de ces instants magiques

pour partager le bonheur d'être ensemble en musique.

De New York à Lampedusa, de l'Afrique à l'Ecosse en passant par Vesoul, laissez-vous embarquer dans cette nouvelle création qui a déjà fait plus de 1500 spectateurs conquis depuis le début de la tournée.

Exceptionnellement pour cette soirée du 30 Mars au Grand Lemps nous aurons l'honneur de voir sur scène Richie Cundale, Musicien professionnel londonien d'origine et français d'adoption, il est actuellement en tournée dans toute la France avec le spectacle best Off Floyd. Il accompagnera les 30 chanteurs et les 6 musiciens par des arrangements musicaux inédits.

Venez nombreux passer une agréable soirée enchantée avec des chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Les fonds récoltés serviront à améliorer le quotidien des enfants de l'école les Tilleuls.

## Billetterie en ligne

Points de ventes :  
Vival - Le Grand Lemps  
Vival - Châbons  
L'épiz bar - Bévenais  
Maison de la Presse  
Le Grand Lemps



## Retrouvailles conscrits classe 1979

*Vous êtes né(e) en 1959 et cette année certains membres de la classe 1979 ont décidé de lancer «une journée retrouvailles» pour les 65 ans.*

*Tous les lempsiquois(es) nés (es) cette année-là (anciens et nouveaux) sont invités à se faire connaître pour définir une date et un lieu pour le banquet.*

*Pour de plus amples renseignements sur l'organisation, Il vous suffit de contacter Christian au 06.72.03.06.34 ou Patrick au 06.46.63.72.37.*



## La Musique des Terres-Froides

À la Grange, Le samedi 8 juin en début de soirée, La Musique des Terres-Froides vous présentera un spectacle sous la forme d'un conte musical sur le thème de l'écologie.

Du fait de ce beau thème engagé, nous avons fait appel aux associations « Initiatives pour demain » et « La Fabrique citoyenne Bièvre Est » qui nous présenteront leurs (très belles) actions à travers des ateliers ou des stands avant le concert. Réservez votre date et restez informés en suivant la page facebook de la Musique des Terres-Froides, ou [www.mdtf.weebly.com](http://www.mdtf.weebly.com).

# Secours Catholique



Un après-midi festif de Noël réussi pour les 25 personnes qui se sont retrouvées le 14 Décembre. Au programme : atelier bricolage d'objets de décor tels que petit sapin et boîte de bonbons, et dégustation de gâteaux savoureux.

« Ce temps ensemble a été un moment merveilleux qui m'a fait beaucoup de bien. Je suis repartie avec le cœur rempli de bonheur. » C.L.

Ces après-midi mensuels sont ouverts à tous et veulent favoriser la rencontre avec d'autres, et le dialogue sur des sujets divers dans une ambiance simple et fraternelle.

**Pour s'inscrire s'adresser à la boutique les jours d'ouverture.**

Depuis le mois de novembre et tous

les 15 jours, des cours d'informatique sont donnés à une petite dizaine de personnes au sein de la boutique. 3 ou 4 formateurs viennent de la délégation de l'Isère pour nous faire découvrir ou approfondir les mystères de l'informatique. Dans notre vie quotidienne, notre vie courante nous avons un besoin urgent de maîtriser cet outil.

Un grand merci à nos formateurs bénévoles et au CCAS de Le Grand Lemps pour le don de 5 PC.

Suite à leur participation au goûter d'octobre, M.U et de C.M ont eu connaissance de la formation informatique prochaine et sont heureuses d'en profiter. Les cours avancent au rythme des participants et l'ambiance est détendue !



# Sou des Écoles

L'Apéro Boudin a été un grand succès le dimanche 10 décembre 2023.

Vous avez été nombreux à venir ce jour-là.

Un grand merci à tous les participants, les visiteurs, l'équipe du Sou des Écoles et les parents d'élèves volontaires qui ont pu venir nous aider.

Nous vous souhaitons une belle année 2024 et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 16 février 2024 pour notre goûter carnaval à l'Espace Pierre Bonnard dès 16h30.





## Terres Froides Basket

**Une fin de phase plutôt concluante pour Terres Froides Basket !**

C'est le début de l'année mais aussi le début d'une nouvelle phase pour nos équipes. La 2<sup>e</sup> phase est lancée et nous sommes prêts à refaire du bruit dans les gymnases.

L'équipe masculine 1<sup>re</sup> commence la deuxième partie de saison avec 1 victoire à la clé face à Ajaccio qui leur permet de rester en haut du classement de national 3 (2<sup>e</sup> ex æquo). C'est une victoire importante à la maison car durant 4 matchs d'affilée nos garçons seront en déplacements.

Quant à nos seniors filles 1, elles se lancent dans une phase avec de nouvelles équipes car elles n'ont pas eu accès à la poule haute. Malgré cela, nos filles ramènent la victoire lors de leur premier match de l'année 2024, en déplacement à Caluire.

Pour cette nouvelle phase, Terres Froides a un total de 21 équipes inscrites, 14 en départementale, 6 en région et 1 en national. Ce qui permet d'avoir des matchs important tous les week-ends dans nos gymnases !

Pour finir, durant les vacances de février Terres Froides Basket vous propose le stage d'hiver qui se déroulera du 19 au 23 février à partir de 8 ans !



Toutes les informations se situent sur notre site internet : [terresfroidesbasket.com](http://terresfroidesbasket.com)

## Tennis Club Le Grand Lemps

### Tournoi des Rois



Nouveau succès de l'édition 2024 de cette animation annuelle de la deuxième semaine de janvier, pour les élèves de l'école de tennis : 150 matchs joués sur 3 journées réunissant une soixante de participant(e)s et applaudis par de nombreux supporters ...

familiaux. Des matchs avec un zeste de compétition mais dans une ambiance décontractée et ludique. C'est avant tout le plaisir de jouer et de se retrouver qui ont animé les champion(ne)s en herbe : les groupes d'élèves ont été mixés pour pouvoir échanger avec d'autres jeunes que leurs partenaires habituels, tout en essayant de respecter au mieux âges et niveaux. Autre satisfaction, la dernière journée a consacré plusieurs jeunes filles avec 2 joueuses en « U10 progression » et, chez les plus jeunes, Calie (5 ans) : le tournoi ...des REINES ! BRAVO ainsi qu'à tous les participant(e)s et supporters sur ces 3 jours et merci aux moniteurs, Catherine et Antoine ainsi qu'à leurs assistants, Mathis, Lorrain, Gabriel. Et à la fin tout se finit par un « banquet » À l'année prochaine....

07 89 64 80 94  
[tennis.legrandlempts@gmail.com](mailto:tennis.legrandlempts@gmail.com)  
<https://tennislegrandlempts.wixsite.com/club>



## CCBE



## Bièvre Est accompagne les jeunes en formation

Stage d'observation, retour à l'emploi, apprentissage, Bièvre Est accompagne les jeunes dont le projet professionnel ou scolaire correspond aux champs de compétences de la collectivité.

Si dans les centres socioculturels et espace de vie sociale sont accueillis ponctuellement de nombreux futurs diplômés du BAFA pour leurs stages pratiques, les équipes accompagnent également dans leur apprentissage des jeunes en CPJEPS ou BPJEPS.

Les EAJE partagent également cette dynamique en formant des jeunes dans le cadre de leurs



diplômes d'éducateurs. Les services administratifs ne sont pas

en reste. Le service transitions dans ses démarches liées au tourisme et au PCAET a par exemple l'occasion de collaborer avec des étudiants spécialisés qui apportent la force vive au développement de certaines recherches ou de certains projets. Vous êtes à la recherche d'un stage ou d'un apprentissage ?

Faites parvenir votre CV et une lettre de motivation au service ressources humaines par mail à [recrutement@cc-bievre-est.fr](mailto:recrutement@cc-bievre-est.fr).

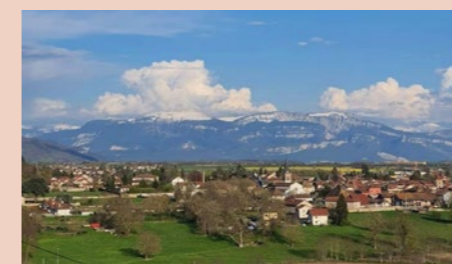
## LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ N'A QUE DES AVANTAGES



La Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) propose un service de paiement de proximité des créances publiques. Les factures de cantine, crèche, hôpital, les amendes ou impôts peuvent être payés en espèces (dans la limite de 300 €) et en carte bancaire, (avec également un plafond de 300 € pour les impôts seulement), auprès d'un réseau de bureaux de tabac partenaires répartis sur l'ensemble du territoire. Ils accueillent les usagers au plus proche de leur domicile et à des horaires d'ouverture élargis. Pour ce faire, l'avis d'impôt, l'amende, ou la facture doit comporter un QR.

code et mentionner « payable auprès d'un buraliste ». L'ensemble des points de paiement, régulièrement actualisé, est accessible sur le site [impots.gouv.fr/paiement-de-proximite](http://impots.gouv.fr/paiement-de-proximite). Sur le territoire de Bièvre Est, six partenaires sont agréés : le bar tabac d'Apprieu (24 route de Lyon), Vival à Beacroissant (10 rue du 14 septembre 1219), Vival à Châbons (87 route de Grenoble), la maison de la presse (34 rue de la république) et le tabac (13 rue Pasteur) de Le Grand-Lemps ainsi que le Cardinal à Renage (1098 rue de la république).

## Suite de l'enquête publique relative au PLUI



Une enquête publique, relative à la régularisation de l'enquête publique de 2019 et à la modification n°3 du PLUi, a été organisée du 18 septembre au 19 octobre 2023. Des permanences ont été tenues par la commission d'enquête publique au siège de Bièvre Est et dans les mai-

ries de Beacroissant, Châbons et Le Grand-Lemps.

Cette enquête a permis de faire remonter environ 160 contributions, avec des sujets divers : demandes pour intégrer une zone urbaine du PLUi, modification des OAP (orientations d'aménagement et de programmation), emplacements réservés, trame verte et bleue...

Les demandes de constructibilités concernant près de la moitié des contributions.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête publique ont été rendus le 23 novembre 2023. Ces documents sont mis à disposi-

tion du public pendant un an. Vous les trouverez en version papier au siège de Bièvre Est, dans les mairies de Beacroissant, Châbons et Le Grand-Lemps et numériquement sur le site Internet de la communauté de communes.

Un conseil communautaire, organisé le 8 janvier 2024, a mis au vote une nouvelle approbation du PLUi (cette délibération viendra compléter la délibération d'approbation initiale du 16 décembre 2019) ainsi que la modification n°3 du PLUi.



Géraldine Bardin-Rabatel

# ■ État civil

## NAISSANCES

- › **Maggy CLERET** : 23 novembre 2023
- › **Mathilde BOEUF** : 1<sup>er</sup> décembre 2023
- › **Noah VISCOGLIOSI** : 7 décembre 2023
- › **Aëlys BOULAY** : 8 décembre 2023
- › **Timothée DUPARD** : 3 janvier 2024
- › **Ava SOARES** : 3 janvier 2024

## DÉCÈS

- › **Marguerite PAYRE FICOUT** : 14 novembre 2023
- › **Jean-Pierre DELAPLACE** : 22 novembre 2023
- › **Francis TEIXEIRA** : 24 novembre 2023
- › **Eugénie NORMANI veuve VERONA** :  
1<sup>er</sup> décembre 2023
- › **José REBELO DOMINGUES** : 2 décembre 2023
- › **Antide MARMONNIER** : 12 décembre 2023
- › **Henri AVET** : 15 décembre 2023
- › **Robert DREVON** : 25 décembre 2023

## PARRAINAGE CIVIL

- › **Eliott BURGEY** : 20 janvier 2024



Eliott BURGEY

# ■ Calendrier des festivités

- › **Samedi 3 février** – Carnaval – Festi'Lemps – Défilé 16h jardin de ville – Animations Repas – Foyer municipal – à partir de 17h.
- › **Dimanche 4 février** – Matinée boudins et tripes – Sapeurs-Pompiers du Futeau – Caserne de Colombe – à partir de 9h
- › **30 janvier au 17 février** – Braderie- Secours catholique – À la boutique coup de pouce – mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h
- › **Samedi 10 février** – Réparons-y ensemble – Initiatives pour demain – 3 rue Pasteur- de 9h à 12h
- › **Vendredi 16 février** – Gouter carnaval – Sou des Ecoles Publiques – Espace Pierre Bonnard – à partir de 16h30
- › **Samedi 17 février** – Fête des initiatives « Zéro déchet »- Initiatives pour demain – Foyer municipal – de 14h à 18h
- › **Dimanche 3 mars** – Loto –Hand Bièvre Terres Froides La Grange – Ouverture des portes 13h15
- › **Dimanche 10 mars** – Relais Terre de jeux – Mairie – Place du Château et Foyer municipal avec repli La Grange : 10h – 17h.
- › **Vendredi 15 mars** – Gratiféria – troc de graines – Initiatives pour demain
- › **Samedi 16 mars** – Vente de produits allemands – Comité de Jumelage – Parvis Foyer municipal- de 9h à 15h
- › **Dimanche 17 mars** – Repas choucroute – Comité de jumelage – La Grange – à partir de 11h
- › **Vendredi 22 mars** – Soirée Saint Patrick – Hand Bièvre Terres Froides – Foyer municipal – à partir de 19h
- › **Vendredi 22 mars** : LE LEMPSICHŒUR fête des 40 ans : La Grange : 20H30 Bal Folk et danses celtiques animé par Les Korrigans de Voiron
- › **Samedi 23 mars** : LE LEMPSICHŒUR fête ses 40 ans : La Grange : après-midi Expo photos et chansons
- › **dimanche 24 mars** : LE LEMPSICHŒUR fête ses 40 ans : La Grange : Concert Lempischoeur, 17H00
- › **Samedi 23 mars** – Festi'passion – Festil'empms – Foyer municipal
- › **Samedi 30 mars** – Spectacle « Voyage » - OGEC écoles les Tilleuls – La Grange – 20h30
- › **Dimanche 7 avril** – Pucier – Sou des Écoles Publiques – La Grange
- › **Samedi 13 avril** – Réparons-y ensemble – Initiatives pour demain – 3 rue Pasteur – de 9h à 12h
- › **Samedi 13 avril** – Troc de plantes, graines, semis – Initiatives pour demain – Place du Château – 8h – 13h
- › **Vendredi 16 avril** – Don du Sang – La Grange – de 16h à 19h30
- › **Dimanche 28 avril** –Rassemblement voitures anciennes – Bourse pièces automobiles – Comité des fêtes les Lempsiquois et Collectour – La Grange – à partir de 9h

Retrouvez tous les événements à venir sur le site :  
[www.legrandlemps.fr](http://www.legrandlemps.fr)